

sémantique (transfert) ne semble pas pouvoir s'expliquer par un rapport métaphorique éventuel entre l'aubergine et la stérilité. Elle pourrait être due à une collision paronymique (béringène + bréhaigne).

B. Réunion. (RC 1974 : 222) "tamād". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "branhangn, branhang".

### 1746 Pòt (sauvage, mal apprivoisé)

A. Une des variantes les plus citées - [pòt] - est d'origine inconnue. Un étymon "pote" ("Grosse et enflée, gourde, maladroite (en parlant de la main)", LGRLF) semble improbable.

[djõg 6] est également d'origine obscure.

[sóvaj/sóvaj] < sauvage. Variation [-y/-j] (courante en finale de mot).

[malẽ] < malin.

[bwigã] < brigand.

[bris 19] < brusque. Simplification du groupe consonantique final.

[bósal 10, 20] : l'étymon est un mot d'origine espagnole (cf comm. 1505 B) qui désigne au départ l'esclave introduit aux Isles (par opposition à celui qui y est né). Le créole confère à [bósal] des acceptions variées : "sorte de têtier", "non domestiqué (en parlant de certains animaux)". Un verbe en est dérivé [bósalé 16] "domestiquer, dresser" (cf comm. 1821 A).

[ẽdõt 16, 17, 18/ẽdõt 20] < indompté. Le mot français, qui s'emploie à propos des animaux, signifie "qui n'a pas été dompté". Il est glossé comme "vieilli" ou "littéraire" par LGRLF. Phonétique : partout est constatée la simplification du groupe final (que ne connaît pas la forme issue du verbe "dompter" ; voir *infra*). Il est à noter que cette variante lexicale est d'emploi circonscrit (Sud-Ouest).

[pa dõté 15, pó kó dõté 18] < pas dompté, pas encore dompté. Survivance.

B. Réunion. ? Guad. (MB) ? ; (LMPT) "raouch, sovaj".

### 1747 Pòte (mise bas d'animaux, portée)

A. La variante la plus souvent mentionnée est issue du mot "portée" [pòté/pòtè 8]. Survivance. La préposition associée est [su] (< sur) : ex. [su twa pòté i yé 1] "Elle en est à sa troisième portée". Contrairement à ce qui se produit dans d'autres cas, nous n'observons pas ici de variation de la voyelle moyenne postérieure.

[rapò 5, 7, 18] < rapport ("Action d'apporter un profit", LGRLF). Le verbe correspondant est [rapòté, not. 5, not. 11] (< "rapporter"). Dans les deux cas (substantif et verbe), il s'agit de néologismes (métaphore). La forme [rapòté] est également mentionnée sur la carte 1786, not. 17 avec le sens "s'accoupler avec..." (cf aussi carte 1787, pt 17).

[pwófi 4] < profit. Néologisme (métaphore).

B. Vocabulaire associé : [péplé, not. 11] < peupler. Survivance.

C. Réunion. (RC 1974 : 225) "bãñ, po:fté" (portée de porcelets ; le mot "po:fté" est connu des seuls éleveurs qui usent beaucoup plus spontanément du mot "bãñ"). Guad. ?.



### 1748 Djòl (gueule)

A. Les témoins mentionnent très souvent deux variantes : [buε] < bouche et [djòl/dʒòl/dzyò] < gueule. La mention du second mot provoque des rires ou des gloses (mot grossier 5, mot susceptible d'être employé comme insulte, not. 15).

Phonétique (formes issues de "gueule") : palatalisation de la consonne vélaire, articulation postérieure de la voyelle (cf également comm. 1747 [gadò] < "gardeur").

[nē] < nez. Ce mot s'emploie pour désigner le groin du porc.

[bèk 19] < bec. En notice 2, le témoin précise que ce mot ne s'emploie qu'à propos d'oiseaux.

B. Réunion. (RC 1974 : 224) "né" (mufle). Guad. (MB) "gèl, bouch" (même pour certains animaux on dit bouche) ; (LMPT) "gèl, gyèl, babin" (gueule, museau).

### 1749 Vach (vache)

A. Cette carte permet d'approfondir les remarques faites dans les comm. 1734 et 1735. Elle offre quatre variantes.

[væ 1, 2, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 16, 18, 19/vay 16] < vache. Contrairement à ce qui se produit en Réunion, où le mot est connu mais rarement utilisé (RC 1974 : 222), un assez grand nombre de témoins de l'ALHa ont cité spontanément le mot [væ]. Moraï (1978 : 204) note pourtant que le mot n'existe pas dans le parler créole.

[vaŋ-bèf 1, 11, 20/væ-bœf 6/væ-bèf 10/vay-bèf 14, 15] : composé créole, litt. "vache-bœuf".

[bèf 8, 18, not. 8] < bœuf. Concernant le changement sémantique, cf comm. 1734 A. En Réunion, [bèf] désigne, comme en Haïti, parfois, à la fois le bœuf et la vache.

[væ-bèt 17] : composé créole.

Nulle part n'est mentionné le composé [fémèl-bèf] pourtant cité sur la carte 1734.

[māmā, māmā-bœf/māmā-bèf] < maman, "vache qui a déjà vêlé" (cf comm. 1735 A).

B. Réunion. (RC 1974 : 221-222) "fémèl bèf" (vache). Guad. (MB) "manman-bèf" (vache) ; (LMPT) "fimèl-bèf, vach" (vache) ; "manman-bèf" (vache qui a déjà vêlé).

### 1750 "Bèf" (bœuf)

A. Les formes [bèf/bœf] sont issues du mot "bœuf". Phonétique : ± désarrondissement vocalique.

[bœf kabwèt 3/bèf kabwèt, not. 9/bèf kabwa not. 10] < bœuf de cabrouet. Cf comm. 1784.

[bwé/bwè 4, bèf brèy 5] < esp. "buey", "bœuf de cabrouet". Cf comm. 1784.

[tówó-bèf 17, 18] < taureau. Néologisme morpho-sémantique (composé créole).

Cf aussi *in* comm. 1734 [mal-bèf].

B. Réunion. (RC 1974 : 221) "mal bèf, bèf". Guad. (MB) "bèf" (bœuf, vache, taureau) ; (LMPT) "bèf".



## 1751 Ti bouva, ti towo, vo (veau)

A. Les données sont particulièrement riches. Le spécificateur [ti] (< "petit"), le lexème [pitit] "petit de..." apparaissent dans certaines des formes (cf également comm. 1737 A).

[ti tówó/ti tó<sup>w</sup>ó] < petit taureau. Le mot s'emploie à propos du veau mâle destiné à la reproduction (not. 19).

[ti bèf] : petit bœuf. Les témoins 1 et 8 précisent que le mot s'emploie tant pour le veau mâle que pour le veau femelle.

[pitit bèf 10, 17] < petit de bœuf.

[ti vó 11, 19, vó 6, 19, ] < petit veau, veau.

[ti bouva 11+, 17/ti bóva 10] < petit bouvard. Survivance. Le mot "bouvard" désigne le jeune bœuf en normand (Brasseur 1970 : 68). LGRLF : "Jeune bœuf ou jeune taureau". Spécialisation en 10 (veau particulièrement beau, nourri avec du bon lait). Correspondance phonétique fr. [v] > cr. [u/ó] (alors que "poupée" > [pópé]).

[s<sup>w</sup>it 4/swit 5] < suitée, suite ? . Brasseur (1970 : 74) signale l'emploi normand "jument suitée" pour référer à une jument suivie de son poulain. LGRLF : "Suitée" : "Techn. (élevage, chasse). Se dit d'une jument suivie de son poulain, d'une laie suivie de ses marcassins". LGRLF ne fournit pas d'attestation avec l'acception "petit de...". L'emploi créole est néologique (par restriction de sens). Il est d'usage circonscrit. Cf également comm. 1755.

[prófi 17] < profit. L'emploi est ici générique et métaphorique (cf comm. 1747 A). De même, le créole emploie une forme issue du mot "intérêt" pour désigner le bétail (ou la terre).

B. Vocabulaire associé : antonyme [gazèl 10] (+ femelle, + petit).

Remarque complémentaire : à noter en notice 1, l'usage de [sifè !] (< "si fait !") pour marquer verbalement son accord avec un interlocuteur. On retrouve ce tour en réun. (formule d'aquiescement ; RC 1974 : 863)

C. Réun. (RC 1974 : 222) "ti bèf". Quad. (MB) "bouvra" (jeune taureau) ; (LMPT) "ti bèf".

## 1752 Ti bouva mwen "mawon" (se sauver)

A. Le mot [mawō/mə<sup>w</sup>ō] (esp. "cimarron") apparaît à différentes reprises dans le corpus de l'ALHa, comme verbe ou comme élément de composés (noms d'animaux sauvages : [cat-mawō], etc.).

Comme l'explique RC (1974 : 617), il a une histoire singulière : Arveiller (1963 : 334) justifie l'apocope et le sens primitif ("sauvage (en parlant des animaux)") en faisant l'hypothèse de l'adoption du mot espagnol par les Caraïbes. Il appartient au vocabulaire des Isles. L'emploi verbal n'est pas récent : 1640 "se faire marron" (= fuir dans les bois), 1709 "se rendre marron", (début du XVIIIe siècle) "aller au marron" (= s'enfuir dans les bois).

L'haïtien offre également une locution verbale [nā mawō 16] "être dans le marronnage", qui est parallèle à l'expression prédicative [nā bwa 16] "être dans les bois".

Autres formes :

[parti] < partir, [pèdzì/pèdi] < perdre, [lagé] < larguer, [sówé] < se sauver, [kacé, kacé ò kóté] < être caché, ~ (dans) un côté, [séré] < être serré.



[ɛwé] : l'étymologie n'est pas claire (< "échouer" ?).

[plasyè] : nous ignorons l'étymon de cette forme apparemment dérivée (< "place" ?).

[ãfuyé 6, 8] < s'enfuir. Nous remarquons la perte de la marque du caractère réfléchi du verbe et la régularisation analogique de la terminaison (alignement sur le modèle des verbes du premier groupe). L'emploi créole est néologique : le verbe peut s'accompagner d'un complément : [li ãfuyé m 8] litt. "il s'est enfui de moi", "échapper à (qqn)".

[alsɑ : 1] : à en juger par la finale, ce verbe est probablement d'origine espagnole ; nous ne retrouvons pas l'étymon.

[fɔ̃ ← ð ɛap 1] < s'échapper. La locution verbale haït. est néologique (dérivation régressive). Le réun. quant à lui maintient une survivance.

[dépéyizé] < dépayser ?, se dépayser ?. Evolution sémantique.

B. Cf en notice le vocabulaire associé : [ɛãjé patiray], [bãké].

C. Réun. (RC 1974 : 223) "i sap" (il s'échappe). Guad. (MB) "maron" ; (LMPT) "mawon, pati, cannda, chapé, kouri-kaché".

### 1753 Yon zébi (un zébu)

A. L'animal ne semble pas connu partout.

[zébi 3, 5, 6, 9, 10/zébú 16, bœf zébi 14] < zébu, "zébu". Autre sens du mot en 7 ("veau").

[bufãñā 4/bufaló 16] < angl. "buffalo" (buffle). Evolution sémantique (changement de référent).

[bœf étrãjé 10] < bœuf étranger. Le créole oppose très souvent les realia étrangères aux realia locales (qualifiées de "péyi" ; cf not. 19).

Mots d'origine inconnue : [sipa 6, 16] ("cipaye" ?), [bœf mójé 6], [pilô 18], [véri 20]

Vocabulaire associé :

"bœuf sans cornes" [bœf pótórik, not. 1] litt. "bœuf de Porto-Rico", [sipa, bœf sipa 11].

B. Compléments : pour l'un des témoins 19, c'est le croisement d'un taureau et d'une vache "sipa" qui donne le zébu. Pour le second, le bâtard "sipa" est issu du croisement d'une vache locale avec un taureau "franc" "masipa". Si ce bâtard est un taureau, c'est un zébu.

C. Réun. (RC 1974 : 222) "bœf malgas". Guad. ?.

### 1754 Yon gazèl (une génisse)

A. Tous les témoins proposent une forme issue de "gazelle" (+ bovin, + femelle, + jeune). Le mot est employé soit seul, soit en composition : [gazèl-bœf/gazèl-bœf] (le procédé de dénomination par composition est courant ; cf les cartes précédentes consacrées aux bovins).

Dans les deux cas (mot simple ou composé), le mot peut être précédé du spécificateur [ti-/tsi] (< petit ; adj.). Le point 15 est le seul à offrir la forme [jœñ gazèl].



L'haïtien semble être le seul créole à offrir ce mot [gazèl]. Le changement de référent paraît néologique (LGRLF ne fournit aucune attestation d'un sens "génisse"). Moral (1978 : 204) note que le mot s'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle pour désigner les génisses (mais il ne précise pas s'il était employé avec cette valeur dans les dialectes français ou seulement à Saint-Domingue).

B. Réunion. (RC 1974 : 222) "ti bèf" (?). Guad. (MB) "jinis".

### 1755 Dit-on "mè e suit" (mère et suite) pour désigner l'ensemble formé par la mère et son petit ?

Nous avons étudié dans le comm. 1751 A l'emploi du mot [s̀wit/swit] par les témoins 4 et 5 dans la désignation du veau.

Les mêmes témoins (4 et 5) proposent à nouveau le mot pour désigner cette fois l'ensemble "mère + petit".

Mais le plus souvent, les formes issues de "suite" désignent le petit de certains animaux, comme dans les tours suivants :

[mè é s̀wit 8, 10, 15/mè é swit 6, māmā é s̀wit 6] (< "mère et suite", "maman et suite"),

[mè a plis s̀wit bèf 15, ò bèf a s̀wit-bèf 15, bèf la ak tut s̀wit 17, ò mè ak ò s̀wit dèyè 1 17] litt. "La mère plus la suite, une vache avec une suite, la vache avec toute sa suite, une mère avec une suite derrière elle".

Autres formes proposés : [māmā-bèf ak ti bèf 1] "la mère vache et le veau", [ò mamā a tut pitit 2] "une mère avec tous ses petits", [vac a tut piit 6A] "(une) vache avec tous ses petits", [māmā-bèf la ak tut pitit 12] "une mère vache avec tous ses petits", [vay-bèf a tut pitit 14] "une vache avec tous ses petits", [māmā a pitit 19, māmā a ò pitit 20] "mère et petit, mère avec un petit", etc.

[bujò 5] < bourgeon. L'emploi est isolé.

### 1756 Manman bèf sa a mande "towo" (taureau)

A. La forme simple [tówó/tóró 4, 12] < taureau) est largement dominante. Le composé [tówó-bèf] est peu cité (7, 10).

B. Vocabulaire associé (voir notice) : [bay vac la tówó] litt. "donner à la vache le taureau", "conduire la vache au taureau" ; [kèbé] (< tiens bien), [plēn] "être pleine", [prā tówó] "être saillie par le taureau".

C. Réunion. ? Guad. (MB, LMPT) "toro".

### 1757 Vach la plenn (la vache est pleine)

A. Trois variantes lexicales sont représentées :

[plēn/plēn/plèn/plin] < pleine. Survivance. Phonétique : ± NAS, voyelle ± haute.

[kèbé 2, 6] < congloméré "tiens bien", litt. "être tenue", "être pleine". Le verbe créole [kèbé] connaît le plus souvent un emploi transitif (cf comm. 521). Le verbe offre également le sens "féconder" (cf not. 19, 20).

[rétnú 16] < retenir. En normand, on dit d'une vache qui vêle après son mot qu'elle "retient" (Brasseur 1970 : 71). L'emploi créole est néologique.



B. Réun. (RC 1974 : 223) "plèn". Guad. (MB) "plèn" ; (LMPT) "plenn".

### 1758 Mete ba (mettre bas)

A. Quatre variantes lexicales sont proposées :

[mèt ba 17/mèḍ ba 1/mèḍ < ba 2, 14, 15/mèl ba 3/mèl ba 5/mi ba 4+, 11] < mettre bas. Survivance. Même emploi en réun. et en guad. Phonétique : ± assimilation de sonorité, voyelle antérieure ± haute. Les formes [mi ba] pourraient être issues de l'expression "mise bas".

[mèt(é) atè 10] < mettre à terre. Même emploi en guad. Survivance.

[akwé 2, 6, 10, 15] < accoucher.

[fè pitit 6, 8, 10, 12, 15, 16, 17, 18, 20/fè ē pitit 19] < faire (un) petit. S'il s'agit de bovins, on dira [fè ō ti tówó 7, fè ti bèf 11] "mettre bas (un) veau".

Il est intéressant de constater que si certains verbes, comme [akwé], [fè pitit] peuvent s'employer tant pour les animaux que pour les humains (cf comm. 402), ce n'est pas le cas pour tous les verbes : ainsi les formes issues de "mettre bas" ou de "mettre à terre". Il est à noter que la locution française "mettre bas" ne s'emploie qu'à propos des animaux supérieurs (LGRLF).

B. Réun. (RC 1974 : 223) "mèt ba". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "mètba, mèlba, mèt atè, mi ba" (mettre bas, accoucher).

### 1759 Mèt vant (placenta)

A. Dans une des aires latérales d'Haïti, en 18 et en 19, nous relevons un emploi également attesté en réun. : [délivrās] (< délivrance). Il s'agit d'une survivance : RC (1974 : 749) renvoie au FEW III, 32, b («délivrance», «délivre»).

Autres formes données comme variantes : il n'est pas sûr qu'elles désignent toutes effectivement le placenta. Certaines d'entre elles semblent avoir plutôt le sens "utérus" (cf comm. 1760).

[mèḍ < vāt/mèḍ < vāt/mèt-vāt] litt. "maître du ventre". Ce composé ne semble pas attesté en français. Néologisme (métaphore).

[māmā-vāt] litt. "mère du ventre". De même que le vocable précédent, ce composé est néologique.

[māmā-pās, gwó-pās] litt. "mère des panses", "grosse panse".

[blad-vāt, blad-pitit] litt. "blague du ventre", "blague de l'enfant" ; composés néologiques. Le mot [blad], que connaissent bon nombre de créoles ainsi que l'acad. louis., est une survivance (RC 1974 : 706). En haït. il offre le sens "ballon", mais aussi celui de "vessie" (cf comm. 1805). Cf également comm. 1760 ("Utérus, matrice").

[sak, sak pitit] < sac. Le guad. use également du mot "sak". Cf comm. 1760.

[kōpāni 19] < compagnie. Le témoin 19 explique que le mot désigne "ce que la vache porte avec le petit" (= placenta et membranes fœtales). Néologisme créole (métaphore).

B. Remarque à propos de la variante [māmā-vāt]. D'Ans (1987 : 280) signale, en faisant référence au travail de l'ethnographe Murray (1976), que l'inventaire de "l'anatomie populaire" de la parturiente haïtienne révèle un organe appelé *manman-*



*vant* ou *lamè*, "soit donc "la mère du ventre", organe femelle qui, comme le placenta, tient compagnie au fœtus pendant toute la durée de la grossesse. Toutefois contrairement au placenta, la *manman-vant* n'est pas expulsé pendant l'accouchement".

Aucun des témoins de l'ALHa ne mentionne ce sens du mot, parfois présenté comme un synonyme de [mèd-vât] (en 8) ou de [sak] en 17 et 20. Il est vrai que le référent est animal (et non humain).

En guad., il a la valeur "matrice, utérus" (cf comm. 1760 B).

C. Réunion. (RC 1974 : 223) "délivr, délivrās". Guad. (MB) "déliv, sak" (placenta, délivre); (LMPT) "lonbrik".

### 1760 "Matris" vach la (utérus, matrice)

A. Certaines des formes citées, en l'occurrence [sak 10, sak pitit 15, 19], [gwó pās 16], [māmā-vāt 17] figurent, peut-être par erreur, sur la carte précédente avec la valeur "placenta".

[matris/mātris] < matrice. Survivance.

[pās] < panse. Néologisme (changement de référent).

[gad-vāt 2] litt. "garde du ventre". Composé néologique.

[mè-vāt 18] litt. "mère du ventre". Cf le composé [māmā-vāt] in comm. 1759.

Contrairement à ce qui se produit pour les dénominations des femelles des animaux (cf comm. 1735), les deux mots [māmā] (< maman) et [mè] (< mère) sont employés ici.

[āndā vāt à bèf la 5] litt. "(le) en dedans le ventre au bœuf".

B. Réunion. (RC 1974 : 223) "po:ʔt pèti". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "matris, manman-vant".

### 1761 Manmèl (pis)

A. La carte offre trois variantes lexicales :

[māmèl/māmèl] < mamelle. Phonétique : + NAS.

[tété] < tété. L'emploi créole avec le sens "pis" semble néologique (extension de sens). En français dialectal, le mot désigne le sein : RC (1974 : 874) renvoie au FEW XVII, 335, b. Cf également la carte 298 où [tété] signifie "sein".

[triyō 1, 5] < trayon. Survivance. En 2, le mot [tráyō] est glosé comme référant effectivement au trayon, tandis qu'en 1 et 5, il est donné comme synonyme de [māmèl] ou de [tété].

B. Réunion. (RC 1974 : 224) "tétin" (pis, trayon) ; "mamèl" (pis). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "manmèl".

### 1762 Tire (traire)

A. Les données sont remarquablement homogènes : toutes les formes sont issues du verbe "tirer". Le réunion. offre le même emploi. Il s'agit d'une survivance. RC (1974 : 876) indique que le mot est employé avec le sens "traire" dans différents dialectes français (renvoi au FEW VI, 408, b : «Mfr. nfr. tirer (une vache) «traire»... norm. hbret. nant. Maine, ang. poi. saint. kan. tour...»).  
Phonétique = ± affrication.



B. Réun. (RC 1974 : 223) "i ti:<sup>r</sup> delé". Guad. ?.

### 1763 Tete (téter)

A. La seule forme fiable est [tété] (< téter). Survivance.

[móké 6, 8, 19] : origine obscure. Le témoignage figurant en notice 19 invite à mettre en doute le statut de variante de cette forme.

B. Réun. (RC 1974 : 223) "li kōn". Guad. (MB) "tété" ; (LMPT) "sousé, tété, pipé" (téter).

### 1765 Kim (écume du lait)

A. Les formes sont issues de "écume". Sur le plan phonétique, elles présentent toutes une aphérèse. Autres remarques : ± palatalisation de la consonne vélaire, ± désarrondissement de la voyelle antérieure.  
Cf également comm. 808 ("Mousser").

B. Vocabulaire associé : "se couvrir d'écume" [môté kim, not. 5], [kimē, not. 15].

C. Réun. (RC) "(l)ékim". Guad. (MB) kim" ; (LMPT) "kim, kyim, zékim".

### 1766 Ti towo a fèk "sevre" (être sevré) ; sevrer

A. Les formes sont issues des mots "sevré" et "sevrer".

"Être sevré" : [sévré/sévré]. Survivance. Phonétique : ± désarrondissement de la voyelle antérieure.

"Sevrer" : [sévré].

B. Certains témoins précisent que ce n'est pas l'éleveur qui sèvre le veau, sous-entendant qu'en fait c'est la vache qui effectue le sevrage (cf not. 8, et également not. 16).

C. Réun. (RC 1974 : 223) "ti bèf la kit sō mamā ; li tir ali" (le veau est sevré ; il le sèvre). Guad. (MB) "souvré" ; (LMPT) ?.

### 1768 La vache ne "rumine" plus

A. Les données sont parfois lacunaires. Néanmoins, sept variantes lexicales sont citées. Certaines formes sont des dérivés. Il n'est pas toujours facile de se prononcer sur le statut des mots dérivés (survivances ou néologismes) car le créole a hérité du français un préfixe [ré-] relativement productif.

[mūtē 1, 20/môté 16] < monter. Néologisme (l'emploi créole est factitif).

[rémūtē 4/rémūtē 5/rémôté 14, 16] < remonter. Néologisme (verbe factitif).

[mulē 3, 17/mulē 5/mulé 5] < mouler. Survivance. Cf comm. 771 A.

[rémulē 11] < mouler. L'emploi créole semble néologique (dérivé à préfixe [ré-]).

[répasé 17/répasé 18, 19] < repasser. Le guad. offrant un emploi analogue "roupasé", nous concluons en faveur d'une survivance.

[distilé 18] < distiller. Evolution sémantique (par métaphore ?).



[rémaeé 19] < remâcher. Le mot qui signifie "mâcher une deuxième fois, en parlant des ruminants" est glosé comme rare par LGRLF. Il est à noter que l'emploi est attesté dans une aire périphérique d'Haïti. Il pourrait s'agir d'une survivance.

B. Réun. ? Guad. (MB) "roupasé".

### 1769 Quelles sont les maladies des bovins ? ("maladi chabon" ; "kolorin" ; etc.)

A. Plusieurs maux, affections ou parasites sont mentionnés ; ils ne sont pas tous identifiés avec certitude :

- le "charbon" : [maladi cabō, mal cabō] < charbon.
- la "diarrhée" : [vāt, vāt-pasé/vāt-pasé, vāt-fè-mal, vāt-kōdī ; dyaré] : les composés sont néologiques. Un certain nombre de formes apparaissent également sur la carte 362.
- la "dysenterie" : [kólórin/kólórīn] < colérine. Brasseur (1970 : 21) cite le mot normand "colérine" comme signifiant "diarrhée". Cf comm. 363.
- la "colique" : [kólik 17] < colique
- la "fièvre" : [fyèv 19] < fièvre
- la "vérole" (?) : [véròl 3] < vérole
- la "verrue" (?) : [véri1 7/véri 20] < verrue
- les "tiques" : [maladi tik 16] < tique
- litt. la "maladie du gros cou" : [maladi gwó-ku 10] < gros cou
- le "tétanos" : [tatanòs 10] < tétanos
- maladie non identifiée (panse sèche ?) : [lim èè 17/liv èè 20] : origine obscure
- "dépérissement" (?) : [dépéri 17] < dépérir
- la "toux" : [maladi tus 11] < tousser.

Autres affections ou accidents signalés : la panse sèche (not. 12), les chutes suivies de mort (not. 15).

B. Réun. (RC 1974 : 223) "la fyāt, la fwa:", la kùlāt" (la diarrhée) ; "fé lāpa" (être atteint de stomatite) ; "gōflé" (météorisé) ; "li pis le sã" (pisser le sang) ; "li na la kriz" (épileptique) ; "li lé refrwadi" (il a pris froid) ; "li fé disã, li fé la disãtri" (il a une hémorragie) ; "tik" (karapat) ; "diryō" (tumeur dure) ; "ē póró" (une verrue).  
Guad. ?.

### 1770 "Chinen-do" bēf, "zo-do" bēf (échine)

A. Les formes citées sont dans leur grande majorité des composés néologiques. Deux exceptions sont à signaler : [dó 1, 16] < dos, [rèl 8]. Certains des composés apparaissent également sur la carte 307 ("Colonne vertébrale").

[rèl-dó 1, 5, 6, 7, 14, 18, 19, 20] : l'origine est obscure mais l'étymon est de toute évidence un mot dialectal : le quad. offre également la forme "rèl-do" (colonne vertébrale). Brasseur (1970 : 15) cite le mot normand "arèche" (colonne vertébrale de l'homme).

[zó-dó 2, 3, 7, 15/zé-dó 12] < os du dos.

[zó-sólèy 4] < os du soleil

[kanal-do 2, 6] < canal du dos.



Le recours au FEW II/I, 498 permet de regrouper les trois groupes de variantes suivantes :

- [ɛilē-dó 2/céni-dó 8/ɛini-dó 10, 17/ɛinī-dó 11 ; zó ɛinē-dó 11] ;
- [ɛēn-dó 20] ;
- [zó-tēīn 7].

Après avoir envisagé, selon le cas, un étymon "échine" (+ TRONC) ou "chaîne", nous privilégions désormais la seconde solution pour toutes les formes regroupées. Le FEW II/I, 498-500, offre en effet les informations suivantes : "Mfr. chaînon : "derrière du cou, nuque" Est 1549-Stoer 1650 Chesnon du bœuf "nuque du bœuf" ... Gondc Koen du do "colonne vertébrale", etc."

B. Réun. (RC 1974 : 229) "rē" (colonne vertébrale). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "zoban, kin, kyin).

### 1771 Kòn (corne)

A. Les formes proposés sont toutes issues du mot "corne". Phonétique : ± perte du [r] post-vocalique.

Les bœufs sont dénommés [bèt a kòn nā yó] "ces bêtes à cornes" *in carte* 1784, not. 16. Même emploi, d'origine française, en guad. (LMPT) "bèt à kòn". Brasseur (1970 : 68) cite le tour normand "bêtes à cornes" (bovins en général).

B. Réun. (RC 1974 : 224) "ko:ʀn". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "kòn".

### 1772 Comment se nomme la peau qui pend au cou du bœuf ?

A. Le repli membraneux qui se trouve sous le cou des bœufs reçoit différentes désignations. Certaines d'entre elles ont également le sens "gorge" (cf comm. 294) ou le sens "pomme d'Adam" (cf comm. 295). D'autres, comme [babin] ou [majò, majòlēn], signifient également "ce qui pend sous le bec de la poule" (cf comm. 847). [āba-ku 1] < en bas du cou. Composé néologique.

[ku 2, 12] < cou

[majò 2, majòlēn 4, magólèt 14] < dial. nd. "marjoles" (Brasseur 1970 : 277). Néologisme (extension de sens). Sur la carte 847, les formes [majòlèn, majò] ont la même valeur qu'en normand : "ce qui pend sous le bec des poules". Cf 1845, pt. 5 et 7, signifié "ouies de poisson".

[gagān 5, 6] < gargamelle. Cf comm. 294. Néologisme (extension de sens).

[babin 6, 8, 11, 15, 16, 17] < babine. Néologisme (par extension de sens).

[glòd 5] : origine inconnue.

[kòlèt 3, 7] < collet. Néologisme (spécialisation de sens). Phonétique : prononciation du [t] final.

[papèl 7] < esp. "papel" (papier).

[vwəl 10] < voile. Métaphore.

[nām 7] < (une) âme ?

[gògòt 18] : origine obscure.

[ɛal 20] < châte. Néologisme (par métaphore).

B. Réun. ?. Guad. ?.



### 1773 Zago (sabot)

A. Quatre variantes lexicales coexistent, inégalement diffusées. Elles sont toutes des survivances.

[sabó 2, 19] < sabot.

[pat bèf 15] < patte.

[py<sub>ε</sub> a<sub>ε</sub> y 5 (< pyé a y)] < pieds. Cette variante figure également en notice 12 de la carte 1771.

[zago/sagó 19] < dial. nd. (les/des) ergots. [zagó] est la forme la plus citée. Brasseur (1970 : 16) signale qu'on emploie le mot "ergots" pour désigner les sabots des bovins. Le guad. offre un emploi analogue. Survivance. Sur le plan phonétique, on observe une prosthèse (le plus souvent en [z-]). La forme [sagó] est probablement à interpréter comme un mot-valise (sabó + zagó).

B. Réun. ? Guad. (MB) "zaigo" ; (LMPT) "zaygo".

### 1774 Ti gason an kenbe vach la nan "ke" pa dèyè (queue)

A. Toutes les variantes ont pour étymon le mot "queue". En 3 et 4, elles offrent une prosthèse.

Phonétique : ± palatalisation de la consonne vélaire. Les consonnes palatalisées apparaissent surtout dans le Nord. Sur la carte 1847 ("Queue d'un poisson"), on trouve des consonnes palatalisées également dans le Sud.

Une consonne latente non héréditaire apparaît parfois devant le marqueur de génitif possessif (cf également carte 1770, not. 1 : [kér a y]).

B. Réun. (RC 1974 : 113, 377, 392, etc.) "ké". Guad. (MB) "kè" ; (LMPT) "ké, kyé".

### 1775 "Kòche" bèf la (écorcher, dépouiller)

A. La variante lexicale la plus citée est issue du mot "écorcher". Phonétique : + APHER.

Les deux autres formes mentionnées en 3 [dék<sup>u</sup>uré/dét<sup>u</sup>uré] litt. "\*décuirer" sont dérivées, par formation parasynthétique, du mot [k<sup>u</sup>ur] "cuir" (cf également d'autres variantes phonétiques sur la carte 1441 "Cuir, peau").

B. Vocabulaire associé (cf notice) : [dragé] "planter un couteau derrière la tête de l'animal", [sēyē] "saigner (un animal)", [fān] "inciser", [buwó, kòè], nom donné à l'écorcheur, à celui qui dépouille l'animal.

C. Réun. (RC 1974 : 224) "i dézabiy" (dépouiller). Guad. (MB) "kòrché" ; (LMPT) "kòché".

### 1776 Fwa di, fresi (foie d'animal)

A. Quatre séries de formes sont citées :

- [fwa/fra 12/fwak 2] < foie

- [fwa di/fwa dzú 4, 7] < foie dur. Le guad. offre le même emploi. Survivance. Le témoin 8 "explique" le mot en disant que le foie est dur. Le composé [fwa mu] (< "foie mou") désigne les poumons (cf carte 1777).



- [fwéçi 2/fréçi 5,7, 19/frési 16, 19, 20/fwasi 11, 14, 16] < fressure. Néologisme créole (par restriction de sens). En 10, le mot semble conserver sa valeur ancienne (cf notice).

- [fréçi dũ 6/frési di 8/frési dzi 12/fwasi di 15, 17, 20] < fressure dure ; composé néologique (par analogie ; cf [fwa di] *supra*).

B. Vocabulaire associé : on appelle [tõbé] l'ensemble constitué par les intestins, le cœur et le foie (notice 1).

C. Réun. (RC 1974 : 224) "fwa" (foie) ; "la kórè" (fressure). Guad. (MB, LMPT) "fwa-di" (foie) ; (LMPT) "frisi" (fressure : cœur, foie, rate et poumons d'un animal).

### 1777 Fwa mou (poumons d'animal)

A. La carte offre trois variantes lexicales, inégalement représentées :

[fwa mu/fʷa mu] < foie mou. Le guad. offre le même emploi. Survivance. Cf carte 1776 [fwa di] "foie".

[fréçi mu 6/frési mu 12, 20/fwasi mu 16/fwasi mu 17] < fressure mou. Composé néologique. Cf *in* carte précédente le composé parallèle [fréçi dũ].

[pumõ 2] < poumon.

B. Réun. (RC 1974 : 224) "pumõ". Guad. (MB) "fwa mou" ; (LMPT) "fwa-mòl".

### 1778 "Grenn" bèf (testicules de bœuf)

A. Les quatre premières variantes lexicales sont également utilisées pour l'homme.

[nwa 1, 2] < noix. Survivance. Cf 316 A.

[grēn/grēn, grēn-vāt] < graine, graine du ventre. Survivance. Cf comm. 316 A.

[pãdyòs 5] < pendeuse ? pendeloque ? (LGRLF : "1640 ; altér., p.-ê. d'après "breloque", de pendeloche "pénis", (XIIIe), de l'ancien v. "pendeler" "pendiller", de "pendre" [...]). Cf *in* comm. 316 A la forme [pãdjòz]. L'étymon "pendeuse", dont nous n'avons pas d'attestation ancienne, est suggéré par la correspondance phonétique relativement constante : fr. [è/é] > cr. [è/ò].

[patir] < partie. Cf comm. 315 B. Sur cette carte, nous remarquons la réalisation d'une consonne latente non héréditaire devant le marqueur de génitif possessif (pour des cas analogues, cf carte 1770, not. 1, carte 1795, not. 1, carte 1805, not. 3).

Quatre variantes sont d'origine inconnue : [béga 15, 16] < bégard ?, [laméga 20], [jãjòl 16, 18, 19, 20] < Jean ?, [tutu 15].

B. Réun. cf comm. 316. Guad. (MB) "grēnn, nwa" ; (LMPT) "grenn, nwa, grénò".

### 1779 Gòje (œsophage du bœuf)

A. Certaines des variantes figurent également sur la carte 294 ("Gorge").

[gòj] < gorge.

[gòjèt/gòjé] : cf comm. 294.

[gagãn/gãgãn] < gargamelle. Cf comm 294, Survivance (forme voisine en guad.)

[kridub 19] : selon le témoin (voir notice), forme d'origine onomatopéique (étymologie populaire ?).



B. Réunion. ? Guad. (LMPT) "gangannèt" (trachée artère, gosier, gargamelle, œsophage).

### 1780 "Zo kòt" bèf la (les côtes)

A. La variante [kòt 1, 2, 14, 16, 17] a pour étymon "côte". Phonétique : dans tous les cas, la voyelle moyenne est ouverte. Tous les créoles examinés offrent une telle ouverture de la voyelle ; cette convergence est peut-être à porter au compte de la prononciation française ancienne du mot "côte". Il est également possible qu'ait joué une règle du type "ouverture de la voyelle en syllabe fermée".

[kòtlèt 18, 19] < côtelette (LGRLF : "Côte (d'un animal) destinée à la consommation"). L'emploi créole est néologique (extension de sens).

Les composés sont néologiques : [zó-kòt] < les/des os de côte, [zó-dèyè] < os de derrière, [zó-salyè 20] < os de salière.

B. Réunion. (RC 1974 : 224) "kòt". Guad. (MB) "kot" ; (LMPT) "kòt".

### 1781 Vyann pi (viande sans os)

A. Quatre variantes lexicales sont citées :

[vyān pi/vyān pũ 6/vyān pu 7] < viande pure, [vyān sēp 4] < viande simple, [vyān-è 11, 12] litt. "viande-chair", [vān sã zó 14] < viande sans os.

B. Haïti est le pays d'Amérique qui consomme le moins de protéines y compris d'origine animale. La consommation quotidienne de viande est estimée à vingt-deux grammes par personne (d'après Beghin *et al.*, 1970 : 95).

C. Vocabulaire associé.

Il n'existe pas en haïtien, un vocabulaire important de la découpe. Nous relevons néanmoins les mots suivants :

[palèt, not. 2, not. 7] < palette, [hãɛ] < hanche, [dòb wóti, not 12] < daube à rôti(r).

### 1782 Lanmadèl (marchand de bestiaux)

A. Certaines des formes figurent également sur la carte 1743, probablement parce qu'une même personne assume parfois conjointement les fonctions de bouvier et de marchand de bestiaux. Il s'agit des variantes suivantes :

[lamadèl 10/āmadèl 11] : origine inconnue.

[pakótiy 16] < pacotille. Cf le dérivé [pakótiyè 17] *in* carte 1743.

[pusè] < pousseur. LGRLF glisse comme rare l'acception "Personne qui pousse (qqch.)". Il est difficile de statuer sur cette variante (survivance ou néologisme).

[kómèsã 5, 6/kòmèsã10, komèsã bèt 5] < commerçant.

Autre formes collectées :

[rɛ̃vādè 2/rɛ̃vādèz 19/révādè 19/rɛ̃vādè 19] < revendeur, vendeuse. (L'alternance [-è/-ez] n'est pas liée à l'expression du genre).

[vādɛ̃ 4/vādè 8] < vendeur.

[bwasè 15] < brasseur (LGRLF : (Entre 1826 et 1856). "Personne qui s'occupe de nombreuses affaires").

[actè 7, 8, 15/acté 20, actè bèt 7] < acheteur.



[mæɛ̃n, mæɛ̃n bèt] < marchand  
[biznismān 19] < angl. "businessman".

B. Réun. (RC 1974 : 224) "makin'ō". Guad. ?.

### 1783 Bouche (boucher)

A. Les formes sont toutes issues du mot "boucher". Phonétique : voyelle ± basse.  
Le mot désigne en créole celui qui tue les animaux destinés à l'alimentation humaine (gros bétail), mais pas forcément celui qui vend la chair crue (comparer la carte 1783, not. 8 et la carte 1782, not. 1).

B. Réun. (RC 1974 : 224) "busé". Guad. (MB) "bouché" (boucher) ; (LMPT) ?.

### 1784 Yon "bèf charwa", yon "bèf kabwèt" (bœuf de "cabrouet") ; bœufs spécialisés dans d'autres fonctions

A. Bien qu'il n'y ait pas de plantations de canne dans toutes les localités d'enquête, presque tous les témoins sont en mesure de proposer au moins une forme pour désigner le bœuf utilisé comme bête de somme pour tirer le "cabrouet", c'est à dire le charriot à deux roues employé pour le transport des cannes et tiré par deux ou quatre bœufs. Moral (1978 : 350), qui propose cette définition, signale que le mot était utilisé à l'époque coloniale : "Ces cabrouets qui ne sont que des charrettes à deux roues ... attelées d'un mulet et conduites par deux nègres" (Moreau de Saint-Méry)". Le mot appartient au vocabulaire des Isles. Il a fait l'objet d'une évolution sémantique par synecdoque (le mot s'est spécialisé aux Antilles pour désigner un type particulier de charriot).

- [bèf kabwèt/bèf kabwèt/bèf kabwèt/bèf kabwa/bèf kabwa] < bœuf de cabrouet.

- [bèf bwé 1/bèf bwè 6/bèf bwè 5/bèf brèy 5, bwé 4/bwé 4] < esp. "buey" (bœuf). Le mot espagnol connaît, du fait de son emprunt par le créole, une évolution sémantique (spécialisation de sens), ce qui rend possible la collocation [bèf bwè]. Il est à noter que ces variantes sont d'usage géographiquement restreint (Nord).

- [bèf travayè 7] < bœuf travailleur

- [bèf mulè 1] < bœuf de moulin

- [bèf əawa 12, 16] < bœuf de charroi

- [bèf əari 5, 19] < bœuf de charrue

- [kabay 11] : origine obscure (forme dérivée de [kabwèt/var.] ?)

- [kaburè 15] : origine obscure (forme dérivée de [kabwèt/var.] ? ; cf notice 15).

Vocabulaire associé :

[bèf wulè 16] "bœuf rouleur de cannes à sucre" ; [bèf əari 19, bèf trènè] "bœuf de charrue" ; [bèf b'ótay] litt. "bœuf de portage", "bœuf de selle".

B. Réun. (RC 1974 : 222) "bèf sarèt, bèf brāka.r" (bœuf de trait) ; "bèf la sari" (bœuf de charrue). Guad. (MB) "kabroua" (charrette à bœufs) ; "kabrouèt" (charrette à mulet ou âne) ; (LMPT) "charèt, kabwa, kabwèt" (charrette).

Cf en complément le comm. 1750 A.



## 1785 Bourik (âne)

A. Le mot le plus souvent mentionné est [burik] < bourrique. Survivance.

Une forme issue de "âne" est citée en 19 (+ PROS).

Quelques mots, néologiques, offrent une précision supplémentaire : [mal burik] "âne mâle" ; [ti fémèl burik, not. 2] "jeune ânesse" ; [étlō-burik 19] (< "étaalon"), "âne mâle spécialisé dans la saillie de juments".

[ètəò 5, 7/iteó, not. 15/rèteò 7, burik etəò 6] : origine obscure. Ces formes désignent l'âne que l'on croise avec une jument (not. 7 ; cf aussi carte 1786, not. 1 et 2). Etant donné l'emploi de [burik] et de [cèval] comme termes génériques (désignant à la fois le mâle et la femelle) dans les explications des témoins (carte 1786, not. 7 et 15), nous ne savons pas si le mot [ètəò/var.] s'applique également à l'ânesse que l'on croise avec un cheval.

B. Réun. (RC 1974 : 219) "burik". Guad. (MB) "bourikèt, bourik" ; (LMPT) "bourik, bourikèt, boukèt, boukyèt".

## 1786 Milèt (mulet : produit du croisement de l'âne et de la jument) ; nom créole du "bardot" (mule : croisement du cheval et de l'ânesse)

A. Les données sont relativement homogènes. La forme [milèt/milè] est issue du mot "mulet". Phonétique : prononciation quasi-générale du [t] final. La variante isolée [tòbi 16] pourrait avoir pour étymon le nom "Tobie" (cf notice 16).

Le témoin 1 donne le nom [milèt] au produit du croisement du cheval et de l'ânesse. Le témoin 5 donne le même nom au produit du croisement de l'âne avec la jument. Le créole ne semble donc pas maintenir l'usage de dénominations particulières selon qu'il s'agit de l'un ou l'autre hybride.

En 5, le témoin établit une distinction entre un hybride mâle [mal milèt] et un hybride femelle [fémèl milèt].

Plusieurs témoins signalent que le mulet est infécond : [milèt pa kōn fè milèt, not. 1] "Le mulet ne fait pas de muets", [i pa nē pu fè pitit, not. 7] "Il n'est pas né pour faire des petits".

B. Réun. (RC 1974 : 219) "milé". Guad. (MB) "milè" ; (LMPT) "milé".

## 1787 Kwaze, akouple (s'accoupler ; accoupler)

A. Les données manquent parfois de précision et il n'est pas toujours facile de mesurer, de ce fait, les évolutions sémantiques.

Formes correspondant au verbe français "s'accoupler" :

[prā {kuré...}] < prendre. Cf *in* carte 1816, not. 10, le tour [prā étalō].

[prā tòk 11] < prendre ? L'origine du mot [tòk] est obscure ("torque" ?).

[sèvi 19, 20] < servir. LGRLF : "Zool. Animaux. Couvrir, monter la femelle".

Survivance. Le mot est employé ici à propos d'un croisement (âne et jument). Mais on le trouve sur la carte 1817, not. 19 avec la valeur "couvrir, saillir".

[sayé 20] < saillir. LGRLF : "Couvrir (la femelle, en parlant du mâle)". Le mot, d'emploi isolé, semble avoir conservé sa valeur initiale. Survivance. A noter, la régularisation analogique de la terminaison.

[rapoté ak] < rapporter avec. L'emploi est néologique (métaphore). Cf comm. 1747.



Formes offrant le sens "accoupler" :

[mété ak {talã...}] < mettre avec ...

[mété kòt ma| 18, mét kóté... 19] < mettre à côté du mâle

[akuplé 3] < accoupler

[bay parèy] < bailler (son/le) pareil. Cf le tour "donner un étalon à une jument". Nous relevons en carte 1816, not. 10, un emploi tout à fait voisin : [étalõ+ é si yó mēnē ← n bay pulie la] "(Le mot) étalon s'emploie si on le mène à la pouliche".

[ba {tówó, burik}] < bailler le taureau, la bourrique

[pasé burik, carte 1786 pt 8] < passer à la bourrique

[kwazé] < croiser. Survivance. Le mot créole a tantôt la valeur "accoupler (des animaux)" (10), tantôt la valeur "faire un croisement d'animaux" (5, 11, 19)

[mēnē prã parèy, mēnē nã parèy] < mener prendre son pareil, mener dans son pareil

[mēnē nã pòt] < mener dans ?

B. Réun. ?. Guad. ?.

### 1788 Mouton (mouton)

A. L'étymon est partout le mot "mouton". Phonétique : ± NAS (régressive).

B. Réun. (RC 1974 : 219) "mutõ". Guad. (MB, LMPT) "mouton".

### 1789 Belye (mouton mâle non châtré)

A. Les données sont lacunaires, peut-être parce que le référent n'est pas connu partout. Certains témoins ont cité des formes correspondant à "bouc" (not. 4, not. 5, not. 11, not. 17).

[bélyé] < bélier. Survivance.

[bélyé-mutõ 6, 10] : composé néologique.

[ma|mutõ 3, 19] composé néologique ; "mouton mâle" (cf comm. 1734).

[buk 11, 14] < bouc. Forme probablement citée par erreur.

[èto 20] : cf *in* comm. 1785 ("âne qui saillit une jument").

Autres valeurs : [bélyé, not. 3] "grosse chèvre", [bélyé-kabrit 17] "gros bouc". Cf également comm. 1793.

B. Réun. ?. Guad. (MB) "ma| mouton" (bélier), (LMPT) ?.

### 1790 Yon "pak" (parc à animaux d'élevage)

A. Cette carte complète les données de la carte 1727 ("Pâturage") où figurent en fait les désignations des différents espaces de pacage, clos comme ouverts.

En ce qui concerne les formes suivantes : [pak, pak kabrit, pak bèf] "parc", "parc à chèvres", "parc à bœufs", [sèka 6, 7], [pòtrèl 7], [rãkló 15/ãkló 16/èkló 17], cf comm. 1727.

En 16 et en 17, le mot [pak] connaît un emploi spécialisé ("parc à cochons"). Synecdoque. En not. 20, il est employé comme expression prédicative.

[hat 19] : cf comm. 1727.

[klóti 16/klótsi 17] < clôture. L'emploi créole est néologique (par métonymie).

Cf comm. 1728 où la forme a le sens "parquer les bêtes".



[lātiray] < l'entourage. L'emploi est ici néologique (métonymie). Le mot offre également la valeur "clôture" (cf comm. 679).

B. Réun. (RC 1974 : 219) ""baraz" (clôture, parc à animaux) ; "pa:rk" (ensemble petit enclos plus annexe couverte). Guad. (MB) "park" (parc, surtout à cochons) ; LMPT) "pak" ; (LMPT) "hat" (enclos).

### 1791 Manman kabrit, chèv (chèvre)

A. Quand la chèvre n'a pas encore porté, on use pour la désigner du composé [fémèl-kabrit, not. 2, not. 11]. Quand elle a déjà porté, on emploie, soit le composé [māmā-kabrit/var.], soit plus rarement le composé [mè-kabrit 15, 17]. Cf comm. 1735 ("Femelle").

Le mot [kabrit] (chèvre, bouc, chevreau) est une survivance : RC (1974 : 715) note à propos de l'emploi créole que "le sens n'est pas celui de "cabri" : "syn. méridional de chevreau" DFC".

Phonétique : prononciation générale du [t] final, comme du reste en guad., et à la différence de ce qui est attesté en réun.

Le mot [chèv] est mentionné en 2 ("chèvre"). En 11, 12, 16, 20, les mots [chèv] ou [kabrit-chèv] connaissent un emploi spécialisé (chèvre à poils longs). Synecdoque.

B. Réun. (RC 1974 : 221 et 810) "fémèl-kabri" (chèvre), "me:f + ..." (+ nom d'espèce animale ; femelle qui a ou qui a eu des petits). Guad. (MB, LMPT) "kabrit".

### 1792 Lanbe, niche (lécher le sel, le corps, etc.)

A. Deux variantes lexicales sont attestées :

[niɛé/niɛé 12/liɛé 17/liɛé 6, 20] < licher. RC (1974 : 791) signale comme survivances les emplois réun. "lisé" et mart. voisin "licher", verbes se rattachant - écrit-il - à "licher" (référence au FEW XVI, 459, a).

Phonétique : en haïtien, la plupart des formes offrent un segment initial [n-]. Le guad. présentant le même segment, il est possible qu'il s'agisse là de la trace d'une prononciation dialectale ancienne.

En 4 et en 6A, nous relevons un emploi réflexif du verbe.

L'autre variante [lābé/blābé 6] pourrait être d'origine espagnole (< "lamer" : lécher).

B. Réun. (RC 1974 : 791) "lisé". Guad. (MB) "niché" ; (LMPT) "niché, sousé".

### 1793 Bouk kabrit (bouc)

A. Cinq variantes sont attestées, dont une survivance : [buk] (< bouc) et des composés :

- [buk-kabrit] litt. "bouc chèvre". Le guad. offre le même emploi (mot du vocabulaire des Isles, survivance ?).

[buk-bélyé 11] : cf *in* comm. 1789 les différents emplois du mot [bélyé]. Néologisme.

[maɪ-kabrit 17, 18, 19] litt. "chèvre mâle". Survivance.

[bélyé-kabrit 17] spécialt "bouc très imposant" (cf *in* comm. 1789, "gros bouc"). Néologisme.



Toutes ces variantes paraissent désigner le mâle non châtré. Le mâle châtré est dénommé [eàtré-kabrit, not. 16].

B. Compléments : le témoin 1 mentionne l'offrande de chèvres faite aux morts ; il signale de plus qu'on use de l'expression [ras kabrit] ("race de chèvres") pour désigner les personnes qui ont des relations incestueuses.

Le témoin 15 cite le tour créole correspondant à "bégayer comme un bouc".

C. Réun. (RC 1974 : 221) "mal kabri". Guad. (MB) "bouk" ; (LMPT) "bouk, bouk-kabrit".

### 1794 Santi bouk (sentir très mauvais)

A. Il existe, en créole, différentes manières de dire "dégager une odeur forte et désagréable" :

- [sãtsi kabrit/sãti kabrit, sãtsi buk/sãti buk, sãti buk-kabrit, sãti mal-kabrit, etc.] "sentir la chèvre, sentir le bouc". Le français utilise également le verbe "sentir" avec des compléments qui n'expriment pas l'objet de l'action mais une qualité du sujet (LGRLF). Ce type de construction est manifestement une survivance.

Autres compléments possibles : [gwó kulèv 16] "grosse couleuvre", [frizé 16] "oiseau sp.", [makawõ 16] "sale, laid".

- [sãti bukê 11] < sentir le bouquin. Survivance. LGRLF : "(Av. 1590. Paré) Vx. Vieux bouc. *Sentir le bouquin*".

- [gê sãt buk-kabrit 1/gõ zõ sãđ buk-kabrit 15] "avoir une odeur de bouc". Le tour est néologique (emploi du déverbal [sãt]).

Le français utilise la même comparaison : "puer comme un bouc" (LGRLF).

- [sãti fò/sãti fò] < sentir fort. Survivance. En 8, emploi d'une comparaison : [sãti fò kuwè buk-kabrit] "sentir fort comme un bouc".

B. Réun. ?. Guad. (MB, LMPT) "pit" (sentir mauvais).

### 1795 Chêf kabrit (chef de chèvres)

L'animal dominant dans un troupeau de chèvres reçoit différentes désignations : [eèf kabrit] < chef, [mèt] < maître, [Iarèñ/rèñ/rèn] < reine (± PROS., ± NAS), [préziđã] < président, [guvènè 16] < gouverneur, [délégè] < délégué, [majò-dévã] (< tambour-major) "major-devant", [jalœèf] (?), [buk-bãý 4] "bouc de bande".

Le troupeau lui-même est appelé [bãn/bãý, bãñ kabrit] < bande, banne. Il s'agit d'une survivance : RC (1974 : 957) cite le FEW XV, 1, 53, b («troupe, compagnie de gens», «troupe d'animaux», «grande quantité»). La simplification phonétique ne semble pas créole : le FEW offre les attestations «bande» et «banne». Il est à noter que le mot [bãn] figure également dans notre corpus avec la valeur "grande quantité de..."

(cf comm. 120, 1484, 2088).

### 1796 Kòche yon kabrit (dépouiller une chèvre)

A. Cette carte fait double emploi avec la carte 1775 : les mêmes formes apparaissent dans les deux cas.

La notice apporte des précisions complémentaires : variation du mode d'abattage selon l'animal : on coupe le cou de la chèvre, on plante un couteau sous le cou du porc



et derrière la tête du bœuf (cf not. 1). On dépouille les bœufs, les moutons, les chèvres et les chats (not. 6). On "gratte" ou on dépouille les chèvres (not. 20).

B. Réun. (RC 1974 : 224) "i dézabiy". Guad. (MB) "kòrché" ; (LMPT) "kòché".

### 1797 Grate (racler la peau du cochon)

A. Etymons : "gratter", "brûler", "nettoyer".

Le porc tué est d'abord saigné (cf not. 15) ; on le flambe (not. 11) ou on l'arrose (not. 20) ; puis on racle sa peau pour retirer les poils. Si le cochon est gras, on sépare la couenne du lard.

B. Vocabulaire associé : [grétõ 20] "viande de porc frite" : nous hésitons entre deux étymons-variantes : nd. "créton" (résidu de lard fondu ; Brasseur 1970 : 81), ou "grattons" (LGRLF : "Régional. Résidus de la fonte de graisse animale") ; [sã] < sang, "boudin".

### 1798 Femèl kochon sa a bezwen "koure" (verrat)

A. La carte offre quatre variantes :

[kuré] : l'étymon pourrait être le mot "courée". LGRLF : "Vx ou régional. Poumons ou fressure d'animaux". L'évolution sémantique s'explique difficilement. Le mot a peut-être signifié "porc" en normand : Brasseur (1970 : 81) mentionne à propos du normand le tour "c'est la fête à courée" (c'est le jour où l'on tue le porc).

[kuré-kóεõ/kuré-kòεõ] : composé néologique. Phonétique : voyelle ± basse.

[barak 5, 7, 15] : origine inconnue.

[talã 16] < étalon. Il semble que certains témoins fassent usage de ce mot dans les dénominations des animaux mâles entiers : cf par exemple *in comm.* 1785 le composé [étlõ-burik] "âne mâle (spécialisé dans la saillie des juments)". Néologisme par extension de sens ("mâle reproducteur").

B. Vocabulaire associé :

"porc châtré" [εatré-kóεõ, not. 10 et 12] : l'adjectif est antéposé et non postposé (comme en français), conformément au paradigme [fémèl-kóεõ], [kuré-kóεõ], etc.).

Cf *in comm.* 1793 le composé [εatré-kabrit] "bouc châtré".

[pusó, not. 10] < pourceau, "porc châtré". Néologisme créole (par restriction de sens).

C. Réun. (RC 1974 : 223) "véra, mal véra". Guad. (MB) "talonnè, vèra" ; (LMPT) "véra, mal kochon".

### 1799 Tiri (truie n'ayant pas encore porté)

A. Quatre variantes sont citées :

[tri/tiri] < truie. Survivance. Phonétique : Simplification du groupe consonantique, ± établissement d'un schéma CV.

Les autres formes sont des composés néologiques :

[tri-kóεõ/tiri-kóεõ/tsiri-kóεõ], [tri-pusó 5], [fémèl-kóεõ].

On note parfois l'emploi du spécificateur [ti] "jeune" (2, 11, 17).



[mè-kóεō 16] : cette forme est citée sur la carte 1800 avec un autre signifié ("mère-truie"). L'emploi du mot au sens de "truie n'ayant pas porté" est très isolé.

B. Réun. (RC 1974 : 225) "fémèl kósō". Guad. (LMPT) "kòch, fimèl-kochon, fimèl-kòch".

### 1800 Mè kochon, manman kochon (mère-truie)

A. Cette carte permet de confirmer le comm. 1735 A : la variante [māmā-kóεō/māmā-kòεō/māmā-kóεōn 11] est de loin la plus citée. La forme simple [mè], le composé néologique [mè-kóεō] "mère-truie" ne sont donnés de façon spontanée qu'en 10, et 17.

La variante [māmā-pusó] est isolée (5). Cf l'emploi du mot [pusó] *in* comm. 1798 (not. 10) et 1808 (not. 15).

B. Réun. (RC 1974 : 225) "fémèl kósō, mamā kósō, mamā kadin (plus rare)". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "manman-kochon".

### 1801 Trou de boue où se vautrent les cochons

A. Il n'existe pas de désignation particulière. Les variantes sont issues du mot "trou" :

[tʷu kòεō 5/tʷu kóεō 10/tu kóεō 11, 14, twu labu-kóεō 16, tu tè 11] ;

du mot "boue" :

[labu, labu-kóεō 16] (+ PROS), du mot "parc" [pak 4, 18, pak kóεō 18] ;

- du mot "mare" [ma, ma-dlò, ma-labu/maʳ-labu, ma-bi] ;

- du mot "bassin" ;

- du mot normand "juque" (perchoir à poules", *in* Brasseur (1970 : 86) ; cf comm. 841 A). Cette dernière variante [juk] est isolée (emploi néologique ; changement de référent).

B. Vocabulaire associé (cf notice) : [laburé/raburé] "creuser la terre avec le groin", [bēyē {nā labu, nā tè}] "se vautrer dans la boue". ["bèt āba labu" a, not. 15] "bête de boue".

### 1802 "Kwenn" kochon (couenne)

A. Plusieurs variantes sont attestées :

- formes issues du mot "couenne" (LGRLF : "Peau du porc [...]") : [kwēn/kwēn/kwèy/kwān 5/kwān 20/kwān 18/lakwān 16/dukwān 5]. Phonétique : ± PROS, ± NAS, voyelle ± basse.

- [kupakwān 10] est également issue du mot "couenne" (coupe à couenne ?). Elle offre un sens particulier (cf not. 10).

Nous remarquons enfin l'expression [lèz kwān 20] < laize (LGRLF : "Techn. Largeur d'une étoffe entre deux lisières").

[pó 18] < peau.

B. Vocabulaire associé :

[wōn 6, wōn-ku 15, 16, 19] : origine obscure (< "rond du cou" ?). Cette forme ne semble pas être une variante désignant la couenne. Le témoin 10 précise que seuls



Les cochons gras sont pourvus de [wõn] ("lard du cou" ?) et le témoin 11 signale qu'on ôte cette partie après avoir tué le porc.

[dékapé 7] < décapier. Ce substantif est un dérivé impropre (transfert de classe). Il semble désigner le lard. Verbe correspondant : [dékapé] "séparer la couenne du lard" (cf notice 5, carte 1797).

### 1804 Jarèt (jarret)

A. Plusieurs variantes sont citées :

[jarèt/jaré] < jaret. Phonétique : variation [-é/-èt] (courante)

[palèt, palèt dèè] < palette, palette de derrière (LGRLF : "Morceau de viande de mouton, de porc, comprenant l'omoplate et la chair qui l'entoure"). Néologisme (changement de référent)

[kwis, bò kwis] < cuisse, bord de cuisse.

[bò dèè] < bord de derrière.

B. Réun. (RC 1974 : 225) "gró zaré" (jumeau de cuisse chez le bœuf). Guad. (MB) "jarè".

### 1805 Blad pise (vessie d'un animal)

A. Quatre variantes sont attestées :

[blad] < blaque, blague. Survivance. Cf comm. 312 B.

[blad-pipi/blad-púpú] : ce composé néologique est également utilisé pour désigner la vessie de l'homme (voir comm. 312 B).

[blad-pisé/blad-pisê] : composé néologique. Le mot [blad] est également employé dans des composés désignant, soit l'utérus, soit le placenta (cf *in* comm. 1959 les mots [blæ-pitit], [blad-vāt]).

[sak-pipi] < sac à pipi. Le mot [sak] est utilisé en composition pour les dénominations de différents organes internes : [sak-mājé] "estomac humain", [sak-pitit] "utérus" ou "placenta" (cf comm. 1959), [sak-pay a bèt] "panse" (not. 5), etc.

B. Nous remarquons l'apparition d'une consonne latente héréditaire dans la forme mentionnée en 3B (< "pisser").

C. Réun. (RC 1974 : 706) "blad" (vessie d'un animal ou d'un homme ; parfois la peau autour des testicules d'un animal). Guad. (MB) "blad a pisa" ; (LMPT) "piswèt, blad a pisa, blad".

### 1806 Trip (intestins)

A. Variantes :

[trip/térip] < tripe (LGRLF : "Boyaux d'un animal [...]"). Survivance. Phonétique :

± rétablissement d'un schéma CV.

[tōbé/tōbè] < tombée ? (LGRLF : "chute (de tissu)"). Néologisme (changement de référent) ? L'apparition d'une consonne latente incite cependant à faire l'hypothèse d'une dérivation impropre (< "tomber").

[kòd bójó] < corde à boyau. Le mot [kòd] est employé dans bon nombre de composés néologiques métaphoriques (cf par exemple comm. 1574 B).

[sak] < sac. Cf comm. 1805 A.



[têtéstê] < intestin.

Vocabulaire associé :

[tripay 11] < tripaille (cf not. 10). Néologisme (par extension de sens). Le témoin 11 entend par [tripay] l'amas constitué par les intestins, le foie, le cœur, etc.). Le mot est également mentionné sur la carte 1802, not. 11.

[gradup] < gras-double.

B. Réun. (RC 1974 : 879) "trip" (boyau (animal ou humain). Guad. (MB) "bouden" ; (LMPT) "boyo, blad, trip".

### 1807 Vlen (nerf)

A. L'étymon de la variante la plus citée [vlē/vlē] pourrait être "velin" (peau de veau, peau de porc", d'après LGRLF).

Les autres formes citées en 20 ne sont peut-être pas des variantes :

[swif] < suif. Ce mot est mentionné en not. 15 (sous la forme [sʷif]) avec la valeur "graisse".

[lèz] < laize. Cf comm. 1802 A.

[frèz] < fraise ("Membrane qui enveloppe les intestins du veau et de l'agneau", LGRLF) ; le mot est donné comme forme associée en not. 19. En not. 19 de la carte 1759, le témoin emploie cette forme avec le signifié "placenta".

B. Réun. ? Guad. (MB) ? ; (LMPT) "nèr, nèw".

### 1808 "Bèt nen long", etc. (expressions pour désigner le cochon)

A. Les témoins ont cité, en plus de dénominations comme [pòk] (< porc), [pusó/busó] < pourceau (cf comm. 1798 B), ou [kòcō], des tours plaisants, euphémistiques ou métaphoriques :

- "bête au nez long" (3, 5+, 6+, 7, 10, 12, 16)
- "bête/cochon à la bouche/gueule longue ; bouche longue" (1, 2, 3, 14, 17, 19 ; 15)
- "bête à quatre pieds (15)
- "bête noire" (15) : le cochon rustique d'Haïti était de couleur noire. Il a été décimé dans le cadre d'une opération menée contre la peste porcine (années 80).
- "bête de la boue" (7+)
- "bête gâtée" (18)
- "bête brûlée" (18) : allusion à la couleur noire ?

Le mot cité en 19C est d'origine obscure.

B. Plusieurs témoins signalent le fait que la comparaison avec le cochon est utilisée dans l'insulte (cf not. 1, 8, 10).

C. Les formes [pòk] et [pusó] sont considérées par le témoin 15 comme plus "correctes" que la forme [kòcō].



## 1809 Rente (tirer sur la corde, en parlant d'un cheval)

A. La forme qui constitue le titre de la carte n'est citée spontanément qu'une seule fois (pt. 12). En 2, 15 16, 19, d'autres valeurs lui sont conférées ("dérangé, malade", "rendue stérile", "éreiné", "peureux").

Un verbe issu du mot "tirer" est souvent cité seul - [tiré/tsiré] -, ou accompagné d'un complément : [tiré/tsiré {kòd, su kòd, nã kòd}] (à noter l'emploi possible de deux prépositions issues des mots "sur" et "dans").

[détiré, détiré {kòd, su kòd}] < tirer. Le segment [dé-] n'a pas de valeur morphématique ; c'est une simple prosthèse.

[rédi/rédzi, rédi kò 8, rédi su kòd] < se raidir, se raidir sur la corde. Nous remarquons la présence d'une marque du caractère réfléchi du verbe en 8, et son absence dans les autres cas.

[ralé su kòd 6] < haler sur la corde.

[fè éli] < faire élan. L'emploi créole est néologique (collocation non attestée en français).

Vocabulaire associé : [fè bak 7] "reculer", [fè kò rəd] litt. "faire son corps raide".

B. Réun. (RC 1974 : 844) "ralé". Guad. (MB) "halé/ralé, rédi" (tirer) ; (LMPT) "rédi, halé, ralé".

## 1810 Chwal la ap "tchente" (se cabrer)

A. Les données qui figurent sur cette carte doivent être considérées avec précaution : si les verbes cités sont bien utilisés à propos du cheval, ils ne sont pas tous synonymes, semble-t-il.

[vólé] < voler, "se cabrer" ?

[lévé] < se lever, "se cabrer" ?

[dāsé/dāsé] < danser. Cette forme pourrait signifier "piaffer". LGRLF : "Se dit d'un cheval qui, sans avancer, frappe la terre en levant et en baissant alternativement chacun des pieds de devant".

[pyafé/p(i)yafé] < piaffer, "piaffer". Peleman 1978 donne l'acception "sautiller".

[pōpé/pōpé] < pomper. Peleman *ibid.* donne les acceptions "ruer ; sautiller, danser, s'ébattre". Cf également le comm. 1814 A.

[tæ̃tæ̃ 1/tæ̃wēté 16] : origine obscure. Peleman *ibid.* assigne au mot "tchinté" la valeur "frétiller".

[téké] : origine inconnue. Il existe un homophone qui signifie "toucher la bille de l'adversaire".

[kōté pa] < compter les pas

[bat kò 16] < battre son corps ; "se secouer" ?

[trésé kò 7] < tresser.

B. Vocabulaire associé (cf notice) : est remarquable l'emploi répété du mot [natirè] (< naturel), signifié "qui marche bien" ; [maé su maé, maé su pa] "marcher de façon élégante" ; [õ ewal t<sup>w</sup>òt] (< trotter) "un cheval qui marche à l'amble" ? : le témoin 1 oppose implicitement le cheval "naturel" (= qui marche bien) au cheval qui ne marche pas bien.



## 1811 Chwal (cheval)

A. L'animal se rencontre, dès lors qu'on se trouve à la campagne, de façon assez courante. Comme l'écrit Moral (1978 : 204) :

"Le cheval ("choual") est l'animal domestique du paysan un peu aisé, surtout dans les plaines. Le gros habitant est fier de sa monture fringante, harnachée avec soin, parfois à l'ancienne mode espagnole, avec les volumineux étriers de bois en particulier. [...] il y a aussi le cheval du pauvre, remarquablement petit et efflanqué, abâtardi (le cheval haïtien provient depuis l'époque coloniale, du croisement de races espagnoles, andalouse notamment, avec des étalons de l'Amérique du Nord, les "bâtards anglais") ; sellé d'une simple natte de jonc, harnaché de façon rudimentaire à l'aide du "barbouquet" fait de cordes – c'est la technique espagnole du "barboquejo" – il est commun dans les mornes où il se montre apte à tous les parcours avec son pied d'une merveilleuse sûreté".

De nombreux points offrent de la variation inhérente. Toutes les formes proposées sont issues du mot "cheval" : [ɛ́val/ɫɛ́val/ɛuwal/ɛwal]. Phonétique : ± réduction syllabique.

Aucun composé néologique du type [mal-ɛ́val] (cf comm. 1734 A et comm. 1812 A) n'est mentionné. Cette absence doit sans doute être mise en relation avec le fait que le mot peut être employé, soit pour le mâle, soit pour la femelle : cf carte 1787, not. 19 : [u pral mété ɛ́val u kóté burik ...] "Tu vas mettre ta jument près d'un âne (mâle)" ; not. 20 : [yó di sé burik ki sèvi ɛ́val] "On dit que c'est un âne qui a sailli une jument".

B. Réun. (RC 1974 : 219) "séval". Guad. (MB) "chouval" ; (LMPT) "chèval, chival, chouval".

## 1812 Poulen chwal (poulain)

A. La comparaison de différentes cartes et notices suggère que seul le composé [ti-pulɛ̃/ti-pulɛ̃] désigne effectivement le poulain (jeune cheval mâle). Néologisme (restriction de sens). Pour la jeune femelle, cf comm. 1813.

B. Les autres formes figurant sur la carte offrent le sens "cheval mâle".

– [pulɛ̃] < poulain. Néologisme.

– [pulɛ̃-ɛ́val/pulɛ̃-ɛ́val/pulɛ̃-ɛwal/var.] : composé néologique. La forme figure également sur la carte 1787, not. 19 avec la valeur "cheval mâle".

[mal-ɛwal 19] : composé néologique. Forme isolée.

Cf également le comm. 1816 ("Étalon").

Vocabulaire associé : l'étalon est dénommé [tò] (origine obscure) *in* carte 1798 pt 15.

C. Réun. (RC 1974 : 219) "séval" (a disparu avec la mécanisation des transports). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "tichouval" (poulain).



### 1813 Poulich chwal (pouliche)

A. La jument qui n'a pas encore pouliné (cf not. 1, 2, 6, 11) reçoit différentes désignations :

[pulie] < pouliche. Survivance.

[ti-pulie] < petite pouliche. Composé néologique. Ce mot semble désigner une jeune pouliche (emploi du spécificateur [ti-] "jeune").

[pulie-éval/pulie-ewal] : composé néologique.

[ti-fémèl-ewal 7] "pouliche" (emploi du spécificateur [ti-]).

[fémèl-ewal] : composé néologique. Le témoin ne précise pas s'il s'agit de la dénomination de la pouliche (jument qui n'est pas encore adulte) ou de l'animal femelle adulte. Il est à noter que cette forme n'apparaît pas sur la carte 1815 ("Jument").

[ti-fémèl-ewal 7] "pouliche" (emploi du spécificateur [ti-]).

[jimā 19] < jument. Le mot offre la valeur "jument ayant pouliné" *in* carte 1815.

B. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) ?.

### 1814 Voye pye (ruer)

A. Plusieurs verbes ou locutions verbales sont cités :

[vóyé pyé/v<sup>w</sup>óyé pyé] < envoyer les pieds. Même emploi en guad. Survivance probable.

Phonétique : + APHER.

[vóyé pat] < envoyer les pattes. + APHER.

[tiré pyé/triyé pyé 8] < tirer les pieds. Même emploi en guad. Survivance probable.

[{tiré, bay} kut pyé] < tirer, bailler des coups de pied. Survivance.

[pōpé] < pomper. L'emploi créole est néologique (métaphore).

B. Réun. ? Guad. (MB) ? ; (LMPT) "maté, voye pyé".

### 1815 Jiman (jument qui a déjà pouliné)

A. Trois variantes lexicales sont proposées :

[jumā 2, 16/jũmā/jimā/jémā 15] < jument. L'emploi créole est néologique (restriction de sens). Phonétique : ± désarrondissement vocalique.

[jimā-éval 17, 19/var.] : composé néologique.

[māmā-ewal/māmā-ewal/māmā-éval/var.] : composé néologique (cf comm. 1735 A).

B. Réun. ? Guad. ? .

### 1816 Un étalon, un cheval spécialisé dans la monte

A. Les données sont lacunaires. Les enquêteurs ont parfois probablement été troublés par la formulation donnée en entrée : "cheval spécialisé dans la monte" et ont, semble-t-il, confondu les mots "monte" et "monture". De ce fait, ils ont recueilli les mots [muti/mūti/mōti//mōtwè/mōtu<sup>r</sup>] "monture", [pulē-mōti, ewal-mōti, mōti-éval, ewal-a-sèl] "cheval de selle" (cf notice).

La carte offre néanmoins différentes dénominations pour l'étalon :

[talā 1, 3, 7/ étlō 18, 19/ étalā 16/étalō 10+] < étalon. Survivance. Phonétique :



± APHER, ± réduction syllabique, voyelle nasale ± arrondie. On remarque que le mot peut s'utiliser également pour désigner l'âne mâle, en composition : [étlō burik] carte 1786, not. 19).

[ɕwal-étałō 3] : composé néologique.

[pulē] < poulain, "cheval mâle". Cf comm. 1812.

[pulē-éval] "cheval mâle". Cf comm. 1812.

[tò 15] : l'étymologie est inconnue. Cf comm. 1812.

[èteò 20, pulē-etéó] : cf comm. 1785 A : le mot [èteò] désigne l'âne que l'on croise avec un jument. Il est possible que dans certains dialectes, il désigne tout mâle reproducteur.

B. Réun. ? . Guad. ? .

### 1817 Un cheval qui n'a qu'un testicule

La question nous a été suggérée par P. Brasseur, en vue d'une comparaison avec les matériaux de l'Atlas Linguistique de Normandie. Les données sont souvent lacunaires. [wāŋ/ōg/wōg, bèt ʒōg] < hongre, bête hongre. LGRLF. "Châtré (en parlant du cheval)". Néologisme (extension de sens). Le mot a également le signifié "stérile (en parlant d'un mâle)" (cf comm. 1740 A).

[ɕwal òtèò 3] : origine obscure. Cf [èteò] *in* comm. 1816.

[ɕatré-éval] : cf comm. 1739 A.

[éval ò grēn] litt. "cheval un testicule".

### 1818 Yon bèl "alzan" (cheval alezan, dont la robe est de couleur fauve tirant sur le roux)

A. Un certain nombre de formes ont pour étymon le mot "alezan" : [alizā 10, 11+/ayizā 12+/alzā 5+, 8+, 14/a(1)zā 6/azā 17, 20+]. Survivance.

Phonétique : ± réduction syllabique ; dans les formes non réduites, fermeture de la voyelle.

Autres variantes : [wuj] < rouge ; [bwē/brē] < brun.

B. En notice sont énumérées de nombreuses couleurs de robes.

Nous remarquons l'emploi du mot [plimay, not. 14] (< plumage) pour désigner le pelage ou la robe (du cheval, ou d'autres animaux). Cf également carte 1820, not. 11. Le mot [plim] (< plume) connaît en créole un changement sémantique (extension de sens) : il désigne à la fois les plumes et les poils (animaux et humains). Rappelons parallèlement le maintien de formes issues du mot "poil" pour désigner les poils humains (cf comm. 318).

### 1819 Yon "chwal bay" (cheval bai, à la robe brun rouge)

La plupart des formes sont issues du mot "bai". Survivance. Phonétique : complexification et corrélativement articulation + arrière de la voyelle.

Autre forme citée : [mélad 10] : nous hésitons en ce qui concerne l'étymon : "mêler" ou esp. "melado" (mieller). Cf également carte 1820, pt. 19 (signifié : "cheval au pelage de plusieurs couleurs").



## 1820 Yon "chwal bereng" (cheval à la robe de plusieurs couleurs)

Pour certains témoins (10, 11), l'expression citée en entrée ne s'emploie qu'en parlant de la robe du bœuf.

Le vocable recherché n'a fait l'objet d'une mention spontanée qu'à deux reprises : [bérēŋ 5/béhēg 16] (origine inconnue). En 5, le témoin explique qu'il s'agit d'une robe de deux couleurs ; en 16, le mot s'applique à une robe aux couleurs mélangées.

## 1821 M poko "bosale" ti chwal la (domestiquer, dresser)

A. La carte offre plusieurs variantes :

[bósalé 1+, 2+, 10, 15, 16, 17, 20/bósal 3/bótal 7] : néologisme dérivé. Le substantif [bósal] désigne une sorte de têtière placée sur l'animal lors du dressage (cf comm. 1505 B) ; l'adjectif [bósal] a le sens "sauvage, non domestiqué" (cf comm. 1746 B).

Nous ignorons si les formes 3 et 7 sont tronquées ou s'il s'agit de l'emploi du substantif comme expression prédicative.

[mété {bósal, tètýè}] < mettre une têtière

[pasé nã bósal, not. 16] "passer dans la têtière".

Autres formes :

[dōté/dōté/dōté] < dompter.

[mété nã dōté 17] litt. "mettre en domptage". [dōté] est un dérivé impropre.

[bridé] < brider. Survivance probable.

[kabésté 8/kabésté 18] < esp. "cabestro" (licou). Néologisme dérivé (suffixe productif [-é]). Un étymon "cabestan" nous paraît peu plausible.

B. Réunion. ? Guad. (MB) "drésé" ; (LMPT) "maté".



**1822 Myèl yo (les abeilles)**

A. La forme citée [myèl] paraît issue du mot "mouche à miel". Néologisme (par ellipse). Le guad. (LMPT) offre également cette ellipse : le mot pourrait relever du vocabulaire des Isles.

En notice 2, le témoin mentionne également la variante [muc] < mouche à miel (cf également carte 1828, not. 2). Il s'agit d'une survivance, qu'on trouve aussi en guad. (MB). Et RC (1974 : 819) signale que les mots "mouche" et "mouche à miel" existent dans la plupart des parlers de l'Ouest (renvoi au FEW IV, 3, 243, a). La forme [muc-myèl] figure sur la carte 1831, not. 2 avec le sens "ouvrière" (restriction de sens). [abèy 12] < abeille. Le mot semble avoir été suggéré par l'enquêtrice (bilingue). Mais le témoin (unilingue) le reprend à son compte en signalant l'existence d'une variété locale d'abeilles : [abèy nwa] "abeilles noires".

Deux témoins établissent une différence entre les abeilles domestiques : [myèl-du, not. 11, myèl-kay, not. 20] "abeille douce, abeille de maison", et les abeilles sauvages : [myèl-bwa, not. 11 et 20] "abeille des bois". Cf également carte 1834, not. 20.

B. Voir en notice le résumé de l'un des rares contes étiologiques du corpus ALHa : "Pourquoi la guêpe ne fait pas de miel".

C. Réun. (RC 1974 : 226) "mus, mus a myèl (plus rarement)" (abeille). Guad. (MB) "mouch, mouch-a-myèl" ; (LMPT) "myèl, mouch-a-myèl".

**1823 Siwo myèl (miel)**

A. Plusieurs variantes sont citées :

- [siwó-myèl] : nous ignorons si l'étymon est "sirop à miel (miel = abeille)" ou "sirop de miel". La comparaison avec le guad. montre que c'est la variété parlée à Marie-Galante qui offre le même emploi que l'haïtien. Le mot est sans doute à classer dans le vocabulaire des Isles.

- [siwó] : cette variante semble une forme tronquée du composé [siwó-myèl].

- [bèy 16] < abeille. Ce néologisme par métonymie qui suppose une "fausse coupe" préalable ("l'abeille" > [(la) bèy] est d'emploi isolé. + APHER.

B. Réun. (RC 1974 : 226) "myèl". Guad. (MB) "siró miyèl" (miel) ; (LMPT) "myèl, miyèl".

**1824 Gato myèl (gaufre)**

A. Variantes lexicales :

- [gató-myèl] < gâteau ou gâteau de miel. Etant donné la valeur de [myèl], le composé signifie litt. "gâteau à/d' abeilles".

- [gató] : forme tronquée du composé précédent.

- [kasav, kasav-myèl/kasaŷ-myèl] < cassave. Cf comm. 951 ("Galette de manioc"). Emploi métaphorique, également attesté en guad. Le mot [kasav] appartient au vocabulaire des Isles.



- [niɛ-myèl] < niche (FEW VII, 116) ; (LGRLF : "Fig. et vieilli. *Une niche* : un abri, une demeure"). Litt. "nid à abeilles"). Cf comm. 826 ("Toile d'araignée").

B. Réun. (RC 1974 : 228) "gòf" (gaufre). Guad. (MB) "kasav" (rayon de cire d'abeille).

### 1825 Yon "grap myèl" (un essaim)

A. Les variantes, lexicales et phonétiques, sont nombreuses :

[dèsɛ/désɛ/désɛ/lésɛ] < essaim. Survivance. Phonétique : une prosthèse est attestée dans tous les cas (< l'essaim, < (roi d')essaim). Nous suggérons cette source possible de la prosthèse en [d-] en raison de la remarque portée en notice 12 ("roi d'essaim"). La voyelle moyenne est sujette à variation (± basse).

[désɛ-myèl/désɛ-myèl] : composé néologique.

[lésɛ-myèl] : composé néologique.

[grap/graf] < grappe. Survivance (LGRLF : "*des grappes d'abeilles agglomérées*").

[grap-myèl/graf-myèl] : composé néologique.

[pil myèl] < pile. (LGRLF : "Amas d'objets, de choses entassées les unes sur les autres"). Composé néologique.

[bān myèl] < bande (cf comm. 1795). Composé néologique.

[eskwad-myèl] < escouade. Composé néologique. Cf comm. 1393 et 1394 ("Associations de travail").

[gwān-myèl] : composé néologique. Le mot [gwān] désigne à la fois le palmier royal ou le portique sommaire servant à suspendre les bottes d'épis (maïs, petit-mil) et les bottes elles-mêmes. Origine caraïbe : "guano", palmier (d'après Moral 1978 : 352). Cf également comm. 1872.

Les formes citées en 20A et 20 B ne désignent pas l'essaim, mais la ruche et la gaufre.

B. Vocabulaire associé : [lagé dèsɛ, l'évé dèsɛ] "essaïmer".

C. Réun. (RC 1974 : 226) "mus" (essaim d'abeilles sauvages) ; "zésɛ, nésɛ, bān, mus a gòm" (essaim mis en ruche). Guad. (MB) "dèsen" (essaim) ; "jété on désen" (essaïmer).

### 1827 Tanbou myèl, bwat, koloni, lapye (ruche)

A. Les témoins semblent avoir mentionné tous les espaces et contenants susceptibles d'abriter des abeilles.

La carte offre une survivance : [riɛ 3, 20] < ruche.

Les autres variantes sont néologiques :

[riɛé 4] < rucher. Evolution sémantique (par restriction de sens) ; cf notice 4.

[niɛ-myèl 10, 16] < niche. Le témoin 12 précise que le mot [niɛ] ne s'emploie que pour la ruche naturelle (cavité d'arbre). Un autre sens du composé est attesté (cf comm. 1824 ; "gaufre")

[tābu, tābu-myèl] < tambour (dans l'acception "boîte ou caisse cylindrique"). Il s'agit d'un morceau de tronc d'arbre évidé au ciseau à bois (cf not. 11).

[barik/bari, barik-myèl/bari-myèl] < barrique.

[bwat/bwèt] < boîte

[sèka] : cf comm. 1727 A.



[tu-tè, tu-wòε, tru-myèl, tu-bwa] < trou de terre, trou de roche, trou à miel, trou de bois.

[pyé-bwa, fāt pyé-bwa] < pied à bois, fente de pied à bois (cf comm. 1562).

B. Réun. (RC 1974 : 228) "bōba:ʳd, kès, ris (rare), ni". Guad. ?.

### 1828 Bay lafimen (enfumer la ruche)

A. Quatre variantes sont proposées :

[bay fimwa 4] < bailler l'enfumoir. Survivance. Nous remarquons, une fois de plus, le maintien d'un mot technique (LGRLF : "Techn. Appareil utilisé pour enfumer les ruches"). La date de la première attestation mentionnée par le dictionnaire est 1845. Phonétique : + APHER.

[fimwa 4 A] : il est fait un usage prédicatif du mot [fimwa]. Néologisme (transfert de classe).

[bay difé] < bailler du feu. Survivance.

[bay lafimē/lafimē/lafumē/lafumē/lafumē] < bailler la fumée. Survivance.

[kwapé 12] < coiffer. Le mot est cité sur la carte 1822, not. 2 et sur la carte 1828 not. 2 avec le sens "coiffer". Il est probablement cité par erreur (on couvre, on coiffe la ruche avant de l'enfumer). Phonétique : le changement phonétique fr. [f] > cr. [p] ne fait pas partie des correspondances régulières entre français et créole.

B. Réun. (RC 1974 : 228) "i bukan" (enfumer). Guad. ?.

### 1829 Dan myèl (dard)

A. [dã, dã myèl] (< dent) est la variante la plus citée.

[pikã, pikã myèl, pikã-buε] < piquant. L'emploi "pikã" est attesté en guad. Survivance.

[pikèt, pikèt-dã] < piquet. Composé néologique.

[zép<sup>w</sup>õ myèl] < éperon. Néologisme.

B. Réun. (RC 1974 : 228) "la:ʳgiyõ" (dard). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "pikã".

### 1830 Renn myèl (reine des abeilles)

A. La variante lexicale la plus citée est issue du mot "reine". Survivance. Phonétique : ± PROS, ± NAS (régressive).

Autres formes néologiques :

[wa 1, 2] < roi. On s'adresse aux abeilles en leur disant [wa désē] "roi d'essaim" pour les calmer (cf in carte 1825, not. 12). En 6, le témoin distingue entre la reine, qui a la taille fine, et le roi. Cf également la carte 1832 : [wa] = "faux-bourdon". Cette forme est peut-être citée par erreur comme ayant le signifié "reine".

[préziã 1] < président.

[mãmã-myèl 18] "mère d'abeilles".

B. Réun. (RC 1974 : 228) "rèn". Guad. ?.



### 1831 Ouvriyè yo (ouvrières)

A. Les données sont parfois lacunaires.

[uvriyé 3, 16/vriyé 4] < ouvrier. Survivance.

Les autres variantes sont néologiques :

[muc-myèl 2] < mouche à miel. Le mot connaît ici une restriction de sens qu'il ne présente pas sur la carte 1822 (cf comm. correspondant).

[pitit-myèl] "petit, enfant d'abeille" , [ti-myèl] "jeune abeille"

[travayè/trava(y)è] < travailleur, [sòlda] < soldat, [sutnè] < soutenir. Cette dernière variante semble dérivée (suffixe [-è] < "-eur").

B. Vocabulaire associé : [jadè-myèl, not. 11] "rucher", [uvriyé gadinay myèl] litt. "ouvrier gardiennage abeilles", "apiculteur".

C. Réun. (RC 1974 : 228) "zuvriye:<sup>r</sup>". Guad. ?.

### 1832 Boudon (faux bourdon)

A. La variante [fó budõ 20] est une survivance. Elle est isolée.

La forme lexicale [wa] attestée dans le Nord est issue du mot "roi". Il est à noter que cette forme apparaît également sur la carte 1830 avec le sens "reine".

[mal, mal-myèl] < mâle.

[cèf, gwó-cèf] < chef.

C. Réun. (RC 1974 : 228) "bu:<sup>r</sup>dõ, kapitèn, parésé". Guad. ?.

### 1833 Que disent les abeilles quand elles bourdonnent ? ("Annou wè ! Annou wè ! " ) ; bourdonner

Les témoins ne sont pas tous en mesure de répondre à la question posée.

Paroles prêtées aux abeilles : "Allons-y" (3), "Allons voir" (3, 17), "Allez allez" (14).

"Bourdonner" : [buyé/buyi] (< bouillir), [gõdé/gwõdé] (< gronder), [rélé] (< hêler).

Vocabulaire associé : "bourdonnement des abeilles" [budõnmã, not. 6], [budõ-myèl 11] (cf carte 1832).

### 1834 Paroles qu'on dit aux abeilles pour les calmer ("Wa wa wa desen ! ") ; autres procédés

Paroles adressées aux abeilles : "Roi roi roi d'essaim" (3, 12, 14) ; [dusètabèldu 17] (< Doucette la belle doux) ; "La belle, la belle, la belle" (18). Cf aussi not. 15, paroles prononcées en heurtant un objet en fer pour stopper l'essaimage.

Autres procédés : on bat le tambour (1, 18), on frappe un fer ou une machette (4, 6, 10, 11, 12, 16, 17), on siffle (4), on fait une croix avec de la cendre (11B).

Le bruit fait se poser l'essaim (not. 1), permet d'attirer un nouvel essaim (not. 11), de calmer les abeilles (not. 6), de les rassembler (not. 12), de stopper l'essaimage (not. 15).



## 1836 Selul (alvéole)

A. Les données sont lacunaires.

[t<sup>w</sup>u-myèl/tu-myèl] < trou

[ti t<sup>w</sup>u/ti tu] < petit trou

[tu plasmā pitit] < trou... ; litt. "trou emplacement des petits"

[tu kasav] "trou de la gaufre" ; cf comm. 1824.

[ti bwat] < petite boîte

[sélú] < cellule

[ti fɔ̀nèt] < petite fenêtre

[ti katue gató 19, katue myèl 19] < cartouche (LGRLF : "Petit étui cylindrique contenant en réserve un produit").

B. Vocabulaire associé (voir notice) : "cire" [lasi/lasi<sup>r</sup>/si, lasi buji], [súrè], not. 17].

C. Réun. (RC 1974 : 229) "véòl". Guad. ?.



## VI - LA PECHE

### TERMES GENERAUX

Avant de procéder à l'examen des cartes, il est utile de préciser que ne figurent dans cette section que les termes généraux du vocabulaire de la pêche, censés être connus partout. Le vocabulaire spécifique concernant la mer (pêche, poissons, bateaux) a été recueilli à l'aide du questionnaire spécialisé de l'ALHa, soumis dans un nombre limité de localités situées à proximité du milieu maritime. Son étude n'est pas envisagée ici.

Il n'existait pas d'ouvrage scientifique portant sur les poissons d'eau douce d'Haïti au moment de l'enquête. Il n'a donc pas été possible de prendre appui sur des planches ou des croquis pour susciter les désignations recherchées. Les enquêteurs n'ont eu pour toute ressource que leurs propres connaissances, matériaux à partir desquels ils ont procédé à des descriptions. Des ichtyonymes variés ont été recueillis. Le recours à une étude rendant compte d'une enquête effectuée en République Dominicaine et intitulée "Créolismes et formes hybrides dans l'ichtyonymie dominicaine" (Coupal *et al.*, 1993) permet de constater l'existence de ressemblances entre les ichtyonymes créoles ou créolisés recueillis dans deux localités du littoral dominicain, auprès de pêcheurs bilingues ou trilingues créolophones, et certaines des désignations obtenues au cours de l'enquête ALHa. On se rend compte, à la lecture de cet article, que les témoins de l'ALHa ont peut-être, parfois, cité le nom d'un poisson de mer là où était demandé celui d'un poisson d'eau douce. Les réponses peuvent être contrastées : un même nom peut désigner pour certains un poisson d'eau douce, et pour d'autres un poisson marin. C'est pourquoi, quand l'ichtyonyme recueilli lors de notre enquête figure également dans l'inventaire établi par Coupal *et al.*, nous le signalons et nous donnons l'identification scientifique mentionnée par ces auteurs (dont l'enquête porte exclusivement sur les poissons marins). Ce faisant, nous nous gardons d'oublier que la comparaison d'un nom vernaculaire (en créole haïtien d'Haïti) avec un autre nom vernaculaire (en créole haïtien parlé en République Dominicaine) ne permet en aucun cas d'attribuer une identification scientifique.

#### 1837 Lapèch (pêche)

A. Les témoins citent le plus souvent une locution verbale correspondant au tour français "aller à la pêche".

[lapèç] < pêche. Survivance. Phonétique : + PROS.

La forme citée en 11 offre un changement sémantique (par métonymie) : [m wè ãpil pèç] litt. "je vois beaucoup de pêche", = "je vois beaucoup de poissons (à pêcher)". Cf. également comm. 1863.

[pèç-dló] < pêche ; composé néologique.



[pécé 11, 19] < pêcher. L'emploi créole est néologique (transfert de classe). Exemples d'emploi : [gasō k kōn fè pécé 11] litt. "Ce sont les hommes qui savent faire le \*pêcher" ; [m pral nā pécé 19] litt. "Je vais dans le \*pêcher" ; [m wè ò kānòt avèk mun su li ki sòt nā pécé] "Je vois une barque avec des gens dessus qui reviennent du \*pêcher".

En not. 10, figure un euphémisme : [yó pral dló-gayé] litt. "Ils vont à l'eau égaillée", "Ils vont à la pêche".

Vocabulaire associé : "pêcher" : [pécé, pécé pwasō], [al dèyè pwasō] litt. "aller derrière le poisson".

B. Réun. (RC 1974 : 830) "pès". Guad. (MB) pèch" ; (LMPT) "lapèch".

### 1838 Pechè yo (les pêcheurs)

A. La plupart des formes citées sont issues du mot "pêcheur" : [pècè/pècè/pècè/pècè/pwécè 11/précè 11]. Phonétique : variation de la voyelle moyenne (± basse), ± désarrondissement de la seconde voyelle, perte quasi-générale du [r] post-vocalique. Les formes 11 sont hypercorrectes.

Composés néologiques : [pècè-dlò, not. 19] "pêcheur en eau douce" ; [pècè-lamèr, not. 19] "pêcheur en mer".

[marè 16] < marin. Le témoin explique qu'il cite cette forme parce que les pêcheurs sont "sur la mer" (hyperonyme). Même emploi en réun. Ellipse ?

[lamarin 20] < la marine. Néologisme. Evolution sémantique (ellipse)

[najè 3] < nageur. La mention de cette forme est probablement liée au fait que le pêcheur doit, pour se rendre sur son lieu de pêche, "manier l'aviron" [najé zaviwō].

B. Réun. (RC 1974 : 255) "pése:r, marè (plus fréquent)". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "péchè".

### 1839 M pral "naje" (nager)

A. La variante la plus citée est issue du mot "nager". Survivance.

La forme citée en 5B [alənaj] est issue de la séquence "à la nage". Emploi néologique.

[fè bras 17] < faire des brasses.

[mām navigé 19] < naviguer. Le tour est obscur : "membres navigués" ?

B. Réun. (RC 1974 : 126) "nazé". Guad. (MB, LMPT) "najé".

### 1840 Chache enpe "lak" pou mwen (appâts) ; qu'utilise-t-on ?

A. La comparaison avec le guad. est particulièrement positive.

[laḱ/lak] : il s'agit d'une survivance dialectale (FEW III, 244 : "Nfr. laiche "ver d'amorce") ... Rochelle achet, Blois lâchée, Vendôme âché, npr. escado "vers de terre enfilés ensemble pour servir d'appât". Nant. anchain "vers pour la pêche", ang. achat "lombric", lâchet, maug. id. poit. lachet, achat, DSèvres id. TRrP 21, 200, Elle aché. ALF 1371 ; RIFn 12, 192").

[fré 5, 20/fwé 6] : Un emploi voisin est attesté en guad. ("appât à forte odeur"). L'étymon est le mot "frai" (LGRLF : "(1690) *Du, le frai* : très jeunes poissons, dont on peuple un étang, un vivier"). L'évolution sémantique est probablement liée au fait



que le frai était utilisé comme appât. Survivance ou néologisme du vocabulaire des Isles ?

B. Vocabulaire associé :

- "fixer un appât à l'hameçon" [laké, not. 3] (néologisme dérivé). Dans la notice 3 de la carte 1841, le verbe [laké] est accepté avec le sens "fixer l'hameçon à la ligne".
- "mordre, se laisser prendre à l'appât" : [prā nā lak].
- "détacher l'appât (en parlant d'un poisson)" : [délaké] (carte 1844, not. 15) : dérivé néologique (préfixe productif [dé-]).

C. Type d'appâts utilisés (cf. carte et notice) : morceaux d'avocat, crabe, écrevisse, [sā dā] (animal marin non identifié), ver de terre, maïs, viande, termite.

D. Réun. (RC 1974 : 263) "zapa, apa". Guad. (MB) "lak" (appât), "frè" (appât de nasse à forte odeur) ; "laké" (mettre de l'appât) ; (LMPT) "lak".

### 1841 Zen (hameçon)

A. La même variante est citée partout. Le mot se retrouve en réun. et dans la zone américaine (mart., guad., acad. louis.). RC (1974 : 260) écrit à son propos que "l'étymon [...] est «haim» conservé par la plupart des dialectes de l'Ouest" (renvoi au FEW IV, 380, a). Survivance.

Phonétique : toutes les formes présentent une prosthèse [-z]. Ducœurjoly (1802 : 288) signale, en adoptant différentes graphies du mot, l'existence, à la fin de la période coloniale, de prosthèses concurrentes : "z'ain, n'ain, l'ain". Comme pour les formes créoles correspondant aux mots "épi" et "épine" que cite cet auteur, c'est la prosthèse en [z-] qui s'est finalement imposée.

B. Vocabulaire associé : "mordre à l'hameçon" [prā nā zē, not. 10] (litt. "être pris à ...") ; "prendre à l'hameçon" [zē m prā, not. 16] (litt. "mon hameçon a pris").

C. Réun. (RC 1974 : 260 ; 262) "zē, namsō (rare)" (hameçons) ; "zē" (ensemble des hameçons). Guad. (MB, LMPT) "zen" ; (LMPT) "pri an lak-la" (mordre à l'hameçon).

### 1842 La ligne à pêche

A. Variantes lexicales :

[lin/līn/līŋ/liŋ/līy/liñ] < ligne. Survivance. Phonétique : ± NAS ; simplification du groupe consonantique final.

[fisèl 3, 16, 20] < ficelle. Métonymie.

[laylòn 7] < angl. "nylon". Phonétique : dilation consonantique. Néologisme (par métonymie).

[kòd-zē] < corde ; composé néologique ; litt. "corde à hameçons".

B. Réun. (RC 1974 : 262) "la lin". Guad. (MB) "lign" ; (LMPT) "lign, lin".



### 1843 Lancer la ligne

A. Le verbe d'emploi général est issu du mot "envoyer". Phonétique : + APHER. Les "compléments" possibles sont variés [vóyé {kòd, zē 3, 6, 15, 16, 19, lĩy/lin, fisèl}]. Autres locutions verbales citées : [{jété, lagé} lĩn, lagé] < jeter, larguer.

B. Réun. (RC 263) "i kul la lin". Guad. ?.

### 1844 Pwason an ap "beke" (mordre à l'appât)

A. Plusieurs verbes sont cités :

- [mòdé] < mordre. Survivance.

- [béké] < béquer. Le verbe est également attesté en réun. C'est une survivance. RC (1974 : 702) fait référence au FEW (I, 306, b) et mentionne l'existence de nombreuses attestations dialectales.

- [piké] < piquer. Néologisme (spécialisation de sens).

- [valé] < avaler. + APHER.

Les compléments possibles sont variés : pronom personnel 2SG (1, 4, 5, 14, 18A), [lĩn] "ligne", [zē] "hameçon".

B. Vocabulaire associé : "avoir une touche" [fō ← ò kv, not. 32] (< faire un coup) ; "ferrer le poisson" [rédi] (< raidir) ; "ramener la ligne à soi" [ralé 6, 15] (< haler).

C. Réun. (RC 1974 : 263) "béké" (mordre à l'hameçon) ; "bèk" (le fait que le poisson mord). Guad. ?. L'absence d'un verbe "béké" en guad. s'explique peut-être par l'existence du substantif "béké" (Blanc originaire des Antilles).

### 1845 Ouies

A. La variante la plus souvent citée est issue de "oreille". Phonétique : un élément prosthétique est attesté dans la plupart des cas (exception en 2) ; voyelle postérieure moyenne ± basse. Survivance (FEW I, 173).

Autres variantes :

[majòlèn 7, majolēn-a-pwasō 6] < dial. nd. marjoles ("ce qui pend sous le bec des poules" ; Brasseur (1970 : 83)). Le mot connaît en créole une extension de sens : cf comm. 847, 848 "ce qui pend sous le bec des poules" (sens du mot en dialecte normand) ; cf. comm. 1772 "peau qui pend au cou du bœuf".

[lalwèt 19] < la lulette. Néologisme (extension de sens). Cf. comm. 245 ("Lulette").

B. Réun. (RC 1974 : 259) "zwit". Guad. (MB) "zwi" ; (LMPT) "zwit".

### 1846 Nageoires

A. Quatre variantes lexicales sont mentionnées :

[zèl] < aile. + PROS. Cette forme est la plus diffusée. Même emploi en guad. Survivance probable.

[zèlwō 8, 17] < aileron. + PROS. En not. 20, le mot [zéléwō] a le sens "nageoire dorsale".



[krēyè 6/krēyē, not. 10] < crinière. Néologisme. La forme en 10 a le sens "nageoire dorsale".

[zaɫēn 4] < alène (LGRLF : "Poinçon emmanché de fer ou d'acier servant à percer, à coudre le cuir"). L'emploi créole est néologique (changement de référent ; peut-être à cause des épines fréquentes sur les nageoires). Phonétique : + PROS.

B. Réunion. (RC 1974 : 259) "nazwa:ɾ". Guad. (MB) "zèl" ; (LMPT) ?.

### 1847 Queue du poisson

A. Les variantes sont issues du mot "queue". De nombreuses formes apparaissent également sur la carte 1774 ("Queue de la vache"). Phonétique : ± PROS, ± palatalisation de la consonne vélaire, ± désarrondissement vocalique.

B. Réunion. (RC 1974 : 259) "ké" (queue d'un poisson). Guad. (MB) "kè" (queue) ; (LMPT) "ké, kyé".

### 1848 Arèt (arête)

A. La plus citée des variantes est [zó-pwasō]. La comparaison avec le guad. se révèle une fois de plus positive (cf. également comm. 1840, 1845, 1846). Ici encore, nous hésitons sur le statut de la forme (survivance ou néologisme du vocabulaire des Isles).

[zó] : forme ellipsée de la variante précédente.

[zórē] : origine obscure.

[arè 3] < arête. Survivance.

[zó arèt 6+] : composé néologique. Forme sollicitée.

[pikā pwasō 19] < piquant. Cf. comm. 1829.

B. Réunion. (RC 1974 : 260) "zarèt, zépin". Guad. (MB) "zo" ; (LMPT) "zo a pwason".

### 1849 Ecailles

A. Trois variantes sont mentionnées : [kaɫ ; kaɫ a pwasō ; kaɫ pwasō]. L'étymologie n'est pas claire : "écaille" ou "écale" ?

Le substantif "écale", de même du reste que le verbe "écaler", ont été maintenus par le créole sous les formes [kaɫ] "coquille, fragment, petit morceau de qqch., etc." et [kaɫé] "faire éclore, épilucher" (cf. comm. 861 A).

Nous remarquons cependant que les témoins n'emploient jamais le verbe [kaɫé] pour "écailler" : ils utilisent la locution verbale : [étiré kaɫ/rétiré kaɫ] (< retirer...), ou bien, entre autres, le verbe [dékaɫé] (cf. carte 1850, pts 14 et 19). Cela pourrait être l'indice que [kaɫ] "écaille" n'est pas perçu comme appartenant à la même série morphologique que [kaɫé].

Une correspondance phonétique fr. [y] > cr. [i] est attestée (cf. carte 680 "portail" > [pòtaɫ/pòtay]). Mais elle n'est ni constante ni régulière. Aucune des variantes de cette carte 1849 ne se présente sous la forme [\*kay].

Enfin, RC (1974 : 753) signale à propos du verbe réun. "ékaɫé" les attestations dialectales suivantes : "FEW XVII, 77, A : «Afr. escale «écaille, coquille»... norm. écale, havr. Tôtes, PtAud. Louviers, bess... Manche. Anorm. escaller «écailler (une



huître)» (1554 Goub.; ang. 1566, Gdf.)... Jers. écaler, vendôme échaler «écailler (le poisson)».».".

Un étymon "écale" paraît donc probable.

B. Réunion. (RC 1974 : 260, 753) "zékal, ékal". Guad. (MB) "zékal, kay" ; (LMPT) "kay, zékay".

### 1850 Grate (écailler)

A. Cinq variantes sont recueillies :

[graté] < gratter. Ce verbe est également employé avec le sens "nettoyer la peau du cochon".

[étiré kal/rétiré kal] < retirer les écales.

[nétwayé] < nettoyer

[pwòpté] < propreté. Emploi néologique (transfert de classe).

[dékalé 14, 19] < écaler (cf. comm. 1849 A). L'emploi surprend un peu, dans la mesure où un verbe [kalé] "faire éclore ; éplucher" est attesté par ailleurs (cf. comm. 861 A). Nous ignorons si le segment [dé-] est morphématique ou s'il s'agit d'une simple prothèse (attestée par ailleurs dans d'autres verbes du corpus).

B. Réunion. (RC 1974 : 260) "ékalé". Guad. (MB, LMPT) "kayé".

### 1851 Nas (nasse)

A. La variante la plus citée [nas] est une survivance (< "nasse").

L'autre variante est issue du mot "panier". Néologisme (changement de référent). Le témoin 10, qui cependant ne cite pas cette forme comme variante, explique que la nasse a la forme d'un panier. Phonétique : ± NAS, ± simplification du groupe consonantique.

B. Réunion. (RC) La mer est trop forte pour qu'on puisse utiliser des nasses. Guad. (MB, LMPT) "nas".

### 1852 Tilapia (tilapia ; poisson d'eau douce sp.)

A. Les données sont lacunaires : la forme n'est citée de façon spontanée qu'au point 16 : [lapya]. Le témoin pratique la même "fausse coupe" que celle constatée en réunion.

B. Réunion. (RC 1974 : 272, 284) "lapya ; ã ti lapya, ã gró lapya". Guad. ?.

### 1853 Mile (mulet ; poisson d'eau douce (?))

A. L'étymon est transparent : "mulet". Phonétique : désarrondissement quasi général de la voyelle, alternance [-é/-èt] en finale. Les formes à finale [-é] sont beaucoup plus nombreuses, peut-être du fait de la présence du mot [milèt] "mulet" (cf. comm. 1786).

Le composé [mulèt-dlo] est néologique.



B. Coupal *et al.* (1993 : 116) attribue à "milèt" l'identification scientifique *Mugil curema* (poisson marin).

C. Réun. (RC 1974 : 272) "milé". Guad. (MB) "milèt/milè" (*Mugil curema*) ; (LMPT) "milé, milèt".

#### 1854 Bwoche (poisson d'eau douce sp. (?))

A. L'étymon est "brochet". Nous ignorons si le mot créole doit être considéré comme une survivance ou comme un néologisme (par changement de référent). Phonétique : ± perte du [r], ± labialisation de ce segment lorsqu'il est maintenu.  
Autres sens du mot : pour certains témoins (6, 20), le référent est un poisson de mer.

B. Coupal *et al.* (*op. cit.* : 111) : "bochèt" (1° *Centropomus ensiferus* ; 2° *Centropomus undecimalis*).

C. Réun. ? Guad. (MB) "brochè" (Espèce de poisson antillais).

#### 1855 Teta (poisson d'eau douce non identifié (?))

A. Deux variantes sont données : l'une issue du mot "tétard", l'autre peut-être issue de "sucet" (régional).

Nous ignorons si le mot [téta] désigne, comme en français, la larve de batracien. Le témoin 15 précise que ce sont les grenouilles qui font les tétards.

En français régional, le mot désigne un poisson à grosse tête également dénommé "chabot". Or, il se trouve que le témoin 19 associe à [téta] le mot [kabó/kabɔ] (mot issu d'une forme dialectale de "chabot" ?).

B. Coupal *et al.* (*op. cit.* : 119) "tèta" (*Brotula barbata*) ; "sousèt" (*Echeneis naucrates*).

C. Réun. ? Guad. ?.

#### 1856 Zangi (anguille)

A. Les formes, toutes issues du même étymon ("anguille"), connaissent une répartition géographique assez nette : des variantes dépourvues de prosthèse sont citées en 10, 11, 14, 15, des variantes à prosthèse s'imposant partout ailleurs.

La perte du glide est générale (exception en 17).

B. Coupal *et al.* (*op. cit.* : 120) "angi" (1° *Cynoponticus savana* ; 2° *Ophichthus ocellatus*).

C. Réun. (RC 1974 : 273) "zāgiy". Guad. (MB) "zanguiy" ; (LMPT) "zangi".



### 1857 Kribich (écrevisse)

A. La forme [kribiɛ] est issue d'une variante dialectale française : le même emploi est en effet attesté en guad. Survivance (FEW XVI, 382). Voir également dans le comm. 1891 la forme [zékribiɛ] "scorpion".

Le mot [ɛèvèrèt] (< chevrette), bien que donné comme variante en 1, n'a sans doute pas un tel statut. En not. 19, le témoin déclare que le mot désigne une petite "écrevisse" blanche (probablement une crevette). Le témoin 18 cite le mot comme donnée associée.

Les dictionnaires consultés fournissent des informations contradictoires : Peleman 1978 donne au mot "kribich" l'acception "crevette d'eau douce" (il ne mentionne pas de mot "ɛèvèrèt"). Valdman *et al.* 1981 confère à "kribich" le sens "écrevisse", et à "chèvrèt" le sens "crevette".

B. Réun. (RC 1974 : 273, 281) "kamarō" (grosse crevette de rivière) ; "sevrèt" (crevette). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "kribich" (écrevisse).

### 1858 Wodo (poisson d'eau douce sp. (?))

A. Les témoins ne sont pas tous en mesure de citer une forme.

Le mot [wódó/ódó] est d'origine inconnue.

Le témoin 6 fait du poisson appelé [wódó], le poisson d'Haïti par excellence. Sur la carte 1860, not. 6, le témoin cite la variante [ayiti] pour désigner le même poisson, semble-t-il. Pour quelques témoins, le mot désigne un poisson de mer (cf. not. 15, 20).

[wódó-pikā] : composé néologique.

B. Coupal *et al.* (*op. cit.* : 120) : "odo" (*Calamus pennæ*).

### 1859 Piskèt (petit poisson d'eau douce)

A. [piskèt/biskèt/piské 16, ti piskèt fē] < pisquette. Le guad. offre un emploi voisin. Le sens pourrait être "alevin" (larve de poisson). Survivance (FEW VIII, 586).

Les formes données en 18 sont d'origine inconnue.

Moral (1978 : 354) définit le mot "pisquette" comme désignant du menu fretin fraîchement éclos qui abonde dans les embouchures. Il signale l'emploi du mot à l'époque coloniale, en citant différents auteurs :

«On appelle ces petits poissons du nom de titiri à la Martinique ; je crois que ce terme est caraïbe. On les nomme pisquet à la Guadeloupe» (R. P. Labat).

«Les nègres font une pêche extrêmement abondante de ces Tri-Tri ou Pisquet et ils en font même sécher pour les conserver» (Moreau de Saint-Méry).

Ducœurjoly (1802 : 341) mentionne également le mot créole "pisquet" ("petit poisson d'eau douce, espèce de goujon, mais qui n'excède pas la longueur d'un petit doigt. Le frai s'opère vers mai ou juin, alors il vient en [...] abondance sur le bord des rivières [...] Les Nègres [...] en font provision pour quelque temps, en le faisant sécher au soleil").



Nous intégrons dans ce commentaire des formes qui figurent sur la carte 1868 ("Poisson minuscule"), en l'occurrence [ti krikri 8, krékré 8, tritri not. 19] (origine caraïbe possible ; cf. la citation due au R. P. Labat *supra*).

B. Notice 18 et 19 de la carte 1868 : le témoin 18 considère que les [piskèt], tout comme les [sadin] (< sardine), ne sont pas des poissons. Le témoin 19 fournit le même commentaire à propos du mot [tritri] (il ne désigne pas un poisson).

C. Coupal *et al.* (*op. cit.* : 117) "piskèt" (Famille Engr ; non identifiée).

D. Réun. ? Guad. (MB) "piskèt" (espèce de tout petit poisson), "titiri" (1<sup>o</sup> espèce de tout petit poisson que la vague battante jette sur le rivage à certaines époques ; 2<sup>o</sup> alevin que l'on prend dans certaines embouchures de rivière) ; (LMPT) "pisyèt, tritri, titiri" (alevin).

### 1860 Noms d'autres poissons d'eau douce (?)

Les notices des cartes précédentes offrent quelques noms de poissons d'eau douce (?), à nouveau mentionnés sur cette carte 1860. Nous ne les examinons pas ici.

La liste des formes citées est relativement riche : mais celles-ci ne renvoient sans doute pas toutes à des référents distincts.

Il convient de noter tout d'abord que certaines formes collectées paraissent plutôt désigner des poissons de mer (1B, 20E), ou encore, des poissons capables de vivre en eau douce comme en milieu marin. D'autre part, ont été classés, par certains témoins, comme "poissons" des crustacés (11B, 16 A et B, 16 E, 20B), des batraciens (6J, not. 19D), ou des reptiles (not. 19E).

Les poissons d'eau douce sont dénommés [pwasō dló du, not. 5, not. 18/pwasō dló dus, not. 10] (< doux, douce). En notice 10, est énoncée une classification plus élaborée : [pwasō dló dus ; pwasō dló gayé ; pwasō létā] litt. "poissons d'eau douce ; poissons d'eau égaillée ; poissons d'étang". Moral (1978 : 351) donne comme synonyme de la lexie "eaux gaillées", le mot "marécage" (litt. eaux largement étalées, égaillées).

Parmi les désignations de poissons d'eau douce (?), certaines sont mentionnées dans différents points d'enquête. C'est le cas des formes suivantes dont les étymologies sont parfois inconnues :

- [kānéya 2, 8/kādéya 1] (< ?) ;
- [fuyé-sab 3, 7, fuyé 5] (< fouiller le sable) ;
- [bórāma 3/bòrāma 4/bóama 7] (< ?) ;
- [but-lāŋ 1, 8/but-lāŋg 6] (< bout de langue) ;
- [saval 4, 6, 8, 20] (< ? ; cf. Coupal *et al.* (*op. cit.* : 118) "safal", "saval" (*Tarpon atlanticus*) ;
- [mòl 6, 8] (< mol ?) ;
- [kabó 11, 20] < cabot. Le mot "kabó" est également employé en réun. : on désigne, d'après RC (1974 : 283), de ce mot plusieurs espèces de poissons de rivière (et de mer aussi).

D'autres formes ne sont citées qu'une seule fois ; pour la plupart d'entre elles, les étymologies sont obscures :

- [kap 1] ;
- [ti kólózó 2] ;



- [tɛ́élēg 2] ;
- [sĩnigaɪ 5] (< Sénégal) ;
- [djõbõrit 5] ;
- [pwasõ péyi 5] (< poisson du pays) ;
- [ayiti 6] (< Haïti ; cf. comm. 1858) ;
- [nègè-lib 7] (< nègre libre) ;
- [mabayaᵛ 6] Coupai *et al.* (*op. cit.* : 116), "mayonbe" (*Archosargus rhomboidalis*) ;
- [krébété 6] (cf. comm. 1868) ;
- [jēn kaɪ 6] (< jeune écale) ;
- [jēn vérin 6] (< jeune ?),
- [kwókwo 8] (Coupai *et al.* : 114, "kwokwo" (1° *Aemulon sp.* ; 2° *Conodon nobilis* ; 3° *Haemulon plumieri*, etc. ; nombreuses espèces) ;
- [bānān 8] (< banane) ;
- [jé-lā-tèt 8] (< yeux dans tête) ;
- [bõbari 8] ;
- [bõsu 15] ;
- [maké 15] ;
- [buécé 15] ;
- [pat 16] ;
- [mapót<sup>u</sup>ó, not. 19] ;
- [kõgó, not. 19] (< congo ?) ;
- [bũnbũni/bũnbũni-gwó-tèt, not. 19].

#### 1861 Yon "bwa fouye" (embarcation sommaire : tronc d'arbre creusé)

A. Moral (1978 : 349) précise que le mot "bois fouillé" désigne un canot creusé à la hache et au feu dans un tronc d'arbre. Il signale, de plus, l'existence de de la variante "boumba".

Six variantes sont attestées sur la carte de référence :

- [bwa-fuyé] < bois fouillé. Le même emploi étant attesté en quad. (MB), nous pouvons faire l'hypothèse que ce mot composé a appartenu au vocabulaire des Isles. En 11, le témoin signale un emploi générique : le mot peut s'appliquer tant à l'embarcation, qu'au tambour ou au mortier.
- [bwa-wõ 15] < bois rond. Composé néologique.
- [bõba 8C] < origine obscure (cf. *supra* la forme citée par Moral "boumba").
- [kānòt/kānòt] < canot. Survivance. Même emploi en réun. et en quad. En 18, le témoin signale que le mot [kānòt] n'est pas une variante du mot [bwa-fuyé] : le canot, plus robuste, permet de naviguer sur de longues distances en mer, ce qui n'est pas le cas du "bois-fouillé". Moral (*op. cit.*) signale que les "bois fouillés" comme les "pipirites" ne peuvent s'aventurer en mer.
- [kānòt-bwa] litt. "canot en bois". Composé néologique.
- [kānótyé 7] < canot. Dérivé néologique (suffixe [-yé]).

B. [pripri 1, 3] : on remarque en premier lieu que cette forme n'apparaît que dans le Nord. Elle ne constitue sans doute pas une variante effective. Moral (1978 : 206) signale l'emploi du mot "pipirite" pour désigner, non pas un tronc d'arbre creusé, mais un radeau léger construit en bambou ou en balsa, dont l'étymon serait un mot caraïbe. Le quad. (MB, LMPT) offre le même emploi que l'haïtien, en l'occurrence "pripri/pwipwi" (radeau en bois ultra-léger).



C. Réun. (RC 1974 : 254) "piròg, kanòt" (barque). Guad. (MB) "bwa fouyé" (canot creusé dans un tronc d'arbre ...); "kano" (canot); "pripri" (radeau en bois canon); (LMPT) "kannòt" (barque, canot); "pripri/pwipwi" (radeau).

### 1862 Yon "koralen" (petit bateau)

A. Le mot cité en entrée ne figure dans aucun des dictionnaires consultés (Valdman *et al.* 1981, Peleman 1978). Il est donné spontanément en 8, 10, 14, 15, sous les formes phonétiques [kwalẽ/kóralẽ/kó'alẽ]. L'étymon est probablement le mot de marine "coraline" (LGRLF : "Embarcation utilisée pour la pêche au corail"). Les informations sur le référent sont succinctes : il s'agit d'une embarcation plus importante que celle appelée [kãnòt] et par conséquent capable d'effectuer des voyages plus longs en mer ; aucun des témoins ne mentionne son utilisation en vue de la pêche au corail (pêche qu'on ne pratique d'ailleurs pas en Haïti). Néologisme (changement probable de référent).

Autres formes collectées :

- [kanòt 1, 12/kãnòt] < canot. Phonétique : ± NAS. Le mot est, d'après LGRLF, d'origine arawak. Il est passé en français par l'intermédiaire de l'espagnol "canoa". Il a ensuite été adopté par le créole à partir du français, comme en témoigne la prononciation de la consonne finale (attestée chez les marins et en particulier chez les marins bretons).
- [kãnòt-vwal 4] "canot à voiles" : composé néologique.
- [ti bató 3, ti bató a vwal 11] < petit bateau, petit bateau à voiles.

B. Vocabulaire associé : [batimã] < bâtiment, [gwalèt] < goelette, [çalup] < chaloupe.

### 1863 Nan larivyè sa a, pwason "fè mikalaw" (abonder)

A. La locution verbale constitutive de l'entrée est citée spontanément en 5, 14, 16. Nous ignorons l'origine du mot [mikalaw].

Des tours variés sont cités :

- [fè {bèt 3, ti bèt 8, ribã 6, ribãbèl 6, mũkmũk 6, vè 11, étalay 16, ti yãyã 19, ti €è 20}] < faire {bêtes, petites bêtes, ruban, ribambelle, 11 ?, vingt ?, étalage, 19 ?, petits chiens}. La plupart des matériaux sont de toute évidence d'origine française, mais les collocations semblent néologiques, à l'exception toutefois du tour [fè ti €è] : le guad. (LMPT) offre en effet la locution "fè chyen".
- [pété 1] < péter. Emploi métaphorique.
- [vólé 18] < voler. Emploi métaphorique.
- [ful 8] < angl. "full" (plein). Changement morphe-sémantique.
- [ãpil 15] < en pile, "être beaucoup, être nombreux".
- [kãtité 16] < quantité, "être très nombreux".
- [m wè ãpil pè€ 11, dló sa: gè ãpil pè€ 15] < pêche, "je vois beaucoup de poissons, cette eau a beaucoup de poissons". Néologisme (par métonymie). Cf comm. 1837.
- [m wè ãpil pwasõ 18] "je vois beaucoup de poissons".

B. Réun. ?. Guad. (MB) ? ; (LMPT) "mèt atè, fè chyen, fè tilili, kon flè a koko" (abonder).



### 1864 Tout moun monte "abò", batiman an pral pati (à bord)

A. Le créole semble n'avoir retenu que l'emploi adverbial de l'étymon "à bord" (3, 6, 14, 15, 20). L'emploi prépositionnel attesté en 5B a été sollicité.

Tous les témoins ne proposent pas le tour et pour certains d'entre eux, la forme sollicitée présente une autre valeur ("à côté" *in not.* 11 ; valeur issue du mot "aborder" *en not.* 19).

B. Cette carte offre un intérêt complémentaire : elle indique que le verbe [môté/mûté] (< monter) peut recevoir plusieurs types de compléments : compléments circonstanciels, introduits par une préposition variable : [nã batimã 2, 15, su bató 10] (< dans, sur), compléments directs : [batimã 1, 14, bató 6, *not.* 19].

C. Réun. ?; Guad. (MB) ? ; (LMPT) "abò, obò" (à bord de).

### 1865 Gen yon bato ki "akoste" waf la maten an (accoster)

A. Les données sont parfois lacunaires : plusieurs témoins ont cité des formes correspondant aux mots "mouiller" ou "ancrer" (*cf.* notice).

[akòsté 3/akoté 5/kosté 10] < accoster. Les variantes proposées en 1, 14, 15, 16, 17, 18, 19) sont probablement dues à une collision paronymique (crocheter + accoster).

[kóre 10] : origine inconnue.

[bò] < bord, litt. "aborder". Néologisme créole (par transfert de classe).

[kwézé 16] : origine inconnue.

B. Réun. ?; Guad. (MB) "kosté" (accoster), "bòrdé" (se rapprocher du bord) ; (LMPT) "kòsté, akòsté" (accoster) ; "bòdé" (se rapprocher du bord).

### 1867 Zaviwon (rame)

A. Variantes :

- [ɛãwiwõ 1/zaviwõ/zayivõ 8/zaviyõ/javiwõ 16, 20] < les/des avirons. + PROS. L'étymon est un mot de marine qui est, d'après LGRLF, synonyme de "rame" (mot qui n'est pas employé par les marins). Cette variante est la plus citée ; aucune forme issue du mot "rame" n'est attestée.

- [pèl 7, 10, 17] < pelle. Maintien d'un terme technique (en aviron sportif, les rames sont dites "pelles"). Le mot offre également en créole le sens "pelle".

- [gòl 6] < gaule. Emploi métaphorique. Le mot a par ailleurs le sens "gaule" (*cf.* *comm.* 1586).

- [raĩ 16] : origine obscure (dérivé du verbe "haler" ? ; étymon "halin" Vx. ?).

- [pagay 17, 20] < pagaie. Cette variante n'est mentionnée que dans le Sud-Ouest. (LGRLF : "1762 ; pagaye, fin XVIIe ; 1686, pagais, n. m., du malais des Moluques *pengajoeh* " ; "Aviron court en forme de pelle pour les pirogues, canoës, péroissoires, etc.").

- [batwèl] < battoir. Emploi métaphorique (*cf.* *comm.* 805 "Battoir à linge").

- [palèt 19] < palette (LGRLF : "Objet, instrument de forme mince, plate et allongée").

Vocabulaire associé : [jwé zaviwõ 1] (< jouer) "ramer".



B. Réun. (RC 1974 : 254) "zavirō" (aviron). Guad. (MB) "zaviron" ; (LMPT) "ranm, zaviron" (rame) ; (MB) "najé" (ramer, aller à l'aviron) ; (LMPT) "ranmé, najé zaviron" (ramer).

### 1868 **Krebete pwason** (poisson minuscule ; péjoratif)

A. L'interprétation des données est délicate : en ce qui concerne certaines des formes proposées, nous ne savons pas si elles constituent des termes génériques (sens "alevin") ou si elles désignent des variétés particulières de poissons de petite taille.

[ti pwasō/tsi pwasō] < petit poisson.

[pwasō piti 11] < poisson petit.

[tsi pwasō pitsi 3/ti pwasō pitsi 20] : ces formes offrent l'intérêt de présenter la combinaison de deux morphèmes issus de l'adjectif "petit" (forme courte antéposée, forme longue postposée). Un autre type de combinaison est attesté en notice 19 : [pitipiti ti pwasō] "les tous petits poissons", où cette fois, la forme longue redoublée est antéposée à la forme courte préposée au nom.

[ti bagay grimas 1] < petits bagages grimace.

[sā-tunē 1] < sans retourner. Tour utilisé par plaisanterie ?

[krébété 3, 10, 14] : l'étymologie est obscure. Cette forme est mentionnée à plusieurs reprises sur la carte 1860.

[(ō bān ti) zagripay 5] < une bande de petits ? L'étymologie du mot n'est pas claire ("agripper" ?).

[bān piti 5] "grande quantité de petits", < bande de petits.

[tsi pikā 17] < petits piquants.

[bābóri 7] : ce mot désigne peut-être un poisson d'eau douce particulier (cf. *in comm.* 1860 la forme [bōbari 8]).

[ti krikri 8, krékré 8, tritri not. 19] : cf. *comm.* 1859.

[piskèt, not. 18] : cf. *comm.* 1859.

### 1870 **Filè** (filet de pêche)

A. Les témoins mentionnent pour le plupart le terme générique [filè/filé] (< filet).

Ils citent également trois types de filets distincts :

[sēn/sēn] < senne (LGRLF : "Filets disposés en nappes et formant un demi-cercle"). Le mot est également attesté en réun. et en guad. Survivance. Moral (1978 : 206) définit la "senne" haïtienne comme un filet étroit et allongé.

[trāmay/trāmay] < tramail (LGRLF : "Grand filet formé de trois nappes superposées, dont deux [...] sont à larges mailles, tandis que la nappe intérieure [...] est plus serrée"). Même emploi en réun. et en guad. Survivance.

[privyé/p'rivyé/privé] < épervier. (LGRLF : "Filet conique qu'on lance pour prendre le poisson"). Survivance. Même emploi en guad. (MB).

Cette carte permet de constater une fois de plus le maintien de termes techniques d'origine française.

B. Vocabulaire associé : "senner" [sēnē, not. 1/sēnē, not. 15] (survivance) ; "jeter, lancer l'épervier" [vóyé privyé, not. 5] (< envoyer).



C. Réun. (RC 1974 : 266) "sèn, tramay" (filet) ; (*ibid.* : 267) "tramay, sèn, filé" (petit filet). Guad. (MB) "filè" (filet de pêche) ; "épèrvyé" (filet pour les petits poissons de surface) ; "senn" (grand filet pour la pêche en mer) ; "tramay" (travail) ; (LMPT) "senn" (senne) ; "trémay" (filet de pêche).

### 1871 Bato a "koule" non fon lanmè a (couler)

A. La variante [kulé] (< couler) est le plus souvent citée. Survivance.

Autres variantes :

[péri 6, 20] (< périr). Survivance. Ce terme de marine signifie en français "Disparaître en mer, sombrer (navire)" (d'après LGRLF).

[plōjé 7, 16, 17, 19, 20] < plonger. L'étymon connaît également un emploi métaphorique (LGRLF : "S'enfoncer, tomber, disparaître").

[éwé 18, 19] < s'échouer. Néologisme morpho-sémantique (absence de marque du caractère réfléchi du verbe). Sur la carte 1864, not. 10, on trouve la variante [éwé] (+ APHER).

[éaviré 7] < chavirer. Survivance. LGRLF confère à "chavirer" le sens suivant : "En parlant d'un navire, s'incliner de telle sorte que l'eau entre par les ouvertures du pont et le fait se retourner sur lui-même". Le verbe créole offre également la valeur "renverser qqch" (cf. comm. 524).

[néyé 15] < se noyer. Cette forme offre la trace d'un phénomène concernant les parlers normands et, plus largement, l'ensemble des parlers de l'Ouest du domaine d'oïl, à savoir le fait pour le *e* latin d'aboutir à *é* ou à *è* et non à *wè* ou *wa* comme en français. Brasseur (1983) signale que ce traitement vocalique, bien représenté dans les parlers normands, n'a laissé que de faibles traces en créole : seuls deux verbes créoles paraissent concernés, "néyé" et "vlé" (vouloir). En haïtien, le verbe [néyé] connaît également un emploi transitif (cf. également comm. 738 ("Eteindre le feu")).

[atéri 16] < atterrir. Le verbe créole connaît par rapport à l'étymon (LGRLF : "Mar. Toucher terre") une évolution sémantique.

B. Réun. ?. Guad. (MB, LMPT) "koulé".

### 1872 Yon kòd pwason (une "corde" de poissons)

A. L'objet est un groupe de poissons réunis les uns aux autres au moyen d'un lien quelconque passé en travers des ouïes, en vue du transport et de la vente. Plusieurs variantes sont données :

- [makòn, makòn-pwasõ] < esp. "mancornar" (attacher par les cornes). Le mot [makòn] figure également sur les cartes 1471 et 1587. Il s'emploie pour désigner des animaux assemblés par la main de l'homme (1587), ou bien des végétaux dont l'assemblage est naturel (comm. 1471) ou artificiel (cf. 1587). Un verbe [makõnē] en est dérivé.

- [krèy 1/trèy 5, 10/trèj 8, krèy-pwasõ 6, 7/trèj-pwasõ 8]. Survivance (FEW II/2, 1290-1 : "Lütt. crèye "fente, entrebaillement (de porte ou de fenêtre)", Neufch. craie, FerrièresH. crèye, nam. craïe, LLouv. cràye, etc."). Le guad. (MB, LMPT) offre en effet l'emploi "krèy". La correspondance phonétique (fr. [t] > cr. [k]) est attestée dans un autre cas, en finale (cf. comm. 1386 : fr. "pote" > cr. [pòk]). Un verbe est dérivé [kréyé, not. 15].

- [kòd 3, 15, 19, 20, kòd-pwasõ 2, 4, 6, 10, 11, 15, 16, 19, 20] < corde.



- [lɪ̃n-pwasõ 11] < ligne. Néologisme (composé créole).
- [gwɛ̃n-pwasõ 18] : le mot "gouane" qui est, d'après Moral (1978 : 352), d'origine caraïbe, désigne le palmier royal, le portique sommaire servant à suspendre les bottes (ou couronnes) d'épis de maïs, de petit-mil, etc., ainsi que les bottes elles-mêmes. Sur la carte 1825, figure un autre composé néologique [gwān-myèl] "essaim".
- [grap-pwasõ 18] < grappe. Voir également en carte 1825 le composé néologique [grap-myèl] "essaim".

B. Vocabulaire associé : "enfiler des poissons sur un lien" [kréyé, not. 15], [filé, not. 2, 6, 20].

C. Réun. (ALRé 585) "pá:ʀ pàké, ó pàké, ã pàké, ã gràp, ãfilé, pá:ʀ filé" (vente des petits poissons). Guad. (MB) "krèy kayi" (paquet de cahuts enfilés sur une liane) ; (LMPT) "krèy-pwasõ".

### 1873 Tann nas (poser une nasse)

A. Le verbe le plus souvent cité est issu du mot "tendre" : [tān/tān] (simplification générale du groupe consonantique final). Nous hésitons quant au statut de ce verbe (survivance ou néologisme). En français, le verbe connaît un emploi très voisin (LGRLF : "Spécialt. Tendre un filet, des lacs, des lacets, des panneaux"). Mais le mot "nasse" n'est pas mentionné comme complément possible. En notice 19, le témoin cite l'antonyme [détān] "retirer la nasse" (dérivé créole à préfixe [dé-]).

Autres variantes collectées :

[mété 2] < mettre ; [dépôzé 4] < déposer.

B. Réun. ? Guad. ?

### 1874 Vag, lanm (vague)

A. Les variantes les plus citées sont issues du mot "lame" : [lam/lām/laḿ] (± NAS). Le même emploi est attesté en réun. et en guad. Il semble s'agir à l'origine d'un terme de marine passé dans le lexique terrien. Survivance. Les témoins mentionnent soit une forme simple, soit une forme composée : [lam-lamè 18, lam-lāmè 1, 19/lām lāmè 20/lām-lāmè 11, 16/lam ↘ nāmè 15, lam-mè 6 ; lam-dlò 10] "litt. vague de mer, vague d'eau".

Autre variante citée : [vag 3] < vague.

B. Vocabulaire associé : "La mer a des (grosses) vagues" [fè lām, not. 8, mōté gwó lām, not. 11, vóyé lam, not. 17] ; "Les vagues se brisent" [lam ↘ no kasé, not. 14] ; "Les vagues battent" [lām-lāmè a frapé, not. 20].

B. Réun. (RC 1974 : 258) "lam". Guad. (MB) ? ; (LMPT) "lanm, woulo, vag".



## VII - LES ANIMAUX DOMESTIQUES ET SAUVAGES

### TERMES GÉNÉRAUX

Avant de procéder au commentaire des cartes de ce champ idéologique, nous tenons à préciser que, pour le rat comme pour les autres espèces animales courantes, nous n'avons pas jugé indispensable de donner de nom scientifique.

#### 1875 Chat la chase tout "rat" ki te gen nan kay la (rat)

A. La carte, mononyme, offre surtout un intérêt phonétique, du fait de la prononciation générale du [t] final après voyelle. Rappelons qu'il s'agit de la trace d'une prononciation ancienne, encore bien attestée, écrit Brasseur 1983, aux confins de la Loire-Atlantique et de la Vendée et dans l'Indre-et-Loire. RC (1974 : 1122) précise que "cette prononciation était manifestement très commune dans les parlers populaires ou dialectaux du XVII<sup>e</sup> siècle puisqu'on la retrouve, non seulement dans les créoles, mais en français canadien". Ce traitement est très bien représenté en créole haïtien.

B. En notice, le témoin fait état d'une distinction analogue à celle que fait le français entre "rat des villes" et "rat des champs" : [rat-kay/rat-ãdèyò] litt. "rat de maison"/"rat de campagne". Il est à noter que le mot [kay] (< case) s'emploie comme second élément de composés avec la valeur "domestique" (pour un exemple, cf. comm. 1822 : [myèl-kay/myèl-bwa] "abeilles domestiques/abeilles sauvages").

C. Réun. (RC 1974 : 275) "ra". Quad. (MB, LMPT) "rat".

#### 1876 Gen twòp "sourit" nan kay la (souris)

A. Cette carte est, à l'instar de la précédente, mononyme. Au plan phonétique, nous notons la prononciation quasi générale d'une consonne finale [-t] (exception en 3). Le quad. présentant également ce traitement, nous faisons l'hypothèse que cette prononciation est d'origine française, et qu'elle est probablement due à un phénomène d'analogie (cf. la prononciation [rat] *in* comm. 1875).

B. Réun. (RC 1974 : 275) "suri". Quad. (MB, LMPT) "sourit".

#### 1877 Gade gwochè Pòl, ou a di on "matou" (~ "makou") (chat mâle, matou)

A. Variantes :

[maku 1, 2, 5, 6, 7, 8, 10, 15] < "marcou". Guiraud (1971 : 49) commentant la carte 825 de l'ALF consacrée aux noms du "matou", signale entre autres l'emploi de trois types de noms : *maro*, *markou*, *matou*, lesquels apparaissent sous un certain nombre



de variantes phonétiques. En ce qui concerne la chronologie des formes, l'auteur constatant l'origine tardive, secondaire et franco-provençale de la variante *matou* dans le domaine français [parlers d'oïl] fait l'hypothèse d'un substrat antérieur à la pénétration de *matou* et où le domaine français serait occupé par les seuls *maro* et *marcou* (aires superposées). La forme *marcou* est la variante la plus dense, mais non la variante la plus ancienne. Au plan phonétique, nous constatons la perte, en ce qui concerne le mot créole, du [r] post-vocalique interne.

Les autres variantes sont des composés néologiques :

- [maku-*eat* 1, 19] et [*eat*-magu 3] (+ sonorisation du [k]). Nous avons relevé dans le comm. 1734 une variation similaire de l'ordre des constituants du composé ([mal-bèt/bèt-mal]. Le quad. (LMPT) offre exactement le même emploi que celui attesté en 1 et 19 : il pourrait s'agir d'un mot du vocabulaire des Iles.

- [mal-*eat* 6, 11, 16, 20] < mâle. Composé néologique. Cf. *in* comm. 1734 ("Un animal mâle"), la répartition linguistique en genre marquée par l'opposition lexicale [mal/fémèl]).

- [mal-makōba 19B] : origine inconnue du second constituant du composé.

- [kuré-*eat*, not. 16] <. Composé néologique (cf. comm. 1798 : [kuré] est l'un des noms créoles du verrat).

B. Compléments : certains témoins établissent une distinction lexicale entre "chat domestique" [*eat*-du, not. 1, not. 11, not. 12+/*eat*-dus, not. 1, *eat*-kay, not. 11, not. 12+] et "chat sauvage" [*eat*-mawō, not. 1, not. 11, not. 12, *eat*-bwa, not. 12] (en ce qui concerne le constituant [mawō], cf. comm. 1752). Des composés de ce type sont employés à propos des abeilles (cf. *in* comm. 1822 [myèl-du, myèl-kay/myèl-bwa] "abeille domestique/abeille sauvage").

C. Réun. (RC 1974 : 275) "sat" (chat) ; "sa marō" (chat sauvage). Quad. (MB) "makou" (chat mâle, matou) ; (LMPT) "makou-chat" (matou, chat mâle).

### 1878 Yon manman chat (une mère chatte)

A. Les variantes se présentent selon le principe exposé dans le comm. 1735 ("Animal femelle") : présence de [māmā/var.] comme premier élément des composés désignant des femelles ayant déjà porté. Les formes qui figurent en 11, 16A et 19B désignent la chatte (en général).

B. Réun. (cf. comm. 1735). Quad. (MB) (cf. comm. 1735) ; (LMPT) "fimèl-chat".

### 1879 Yon tichat (un chaton)

A. La forme [ti-*eat*] mentionnée le plus souvent permet de référer aux chatons des deux sexes. (Cf. le comm. 1737 au sujet des désignations des jeunes animaux : emploi du classificateur [ti/tsi]).

La variante [ti-mimi] est isolée. L'étymon est le mot hypocoristique "mimi" (LGRLF : "(1851 ; dans le langage infantin). Chat").

[ti pitit *eat*, not. 11] : l'expression [ti pitit yó] figure sur la carte 1737 pour désigner les jeunes animaux.

Quand le besoin s'en fait sentir, on peut user d'un mot plus précis : [ti fémèl-*eat* 10] "chaton femelle", [ti maku 10] "chaton mâle" (cf. comm. 1877).



B. Réun. ?. Guad. ?.

### 1880 De moun sa yo se "chen ak chat" (s'entendre comme chien et chat)

LGRLF mentionne les tours : "S'entendre, vivre comme chien et chat (en se disputant constamment)". En Haïti, l'antagonisme entre les deux animaux est également souligné (cf. notice 6). La langue créole use d'un tour correspondant à celui du français : "C'est chien et chat" (6, 7).

L'intérêt de cette carte tient à la présence de variantes phonétiques de la préposition : [avè/aké/ak/a] (< avec) et surtout à la présence de formes diverses de l'outil de comparaison : [tāku/tāku] (< autant comme), [kwè 11/kwè 17/kw nu wè 16A] (< comme vous voir). Les formes relevées en 11, 17 et 16A indiquent la coexistence, en synchronie, d'une expression syntaxique (16A) et de formes grammaticalisées (morphèmes) qui en sont issues. Nous avons eu l'occasion de signaler ce phénomène de grammaticalisation (en cours) à propos des formes suivantes : [ku nu yé la:] (< "comme on est là") et [kunya/var.] "de nos jours, désormais, maintenant" (Fattier 1989). Cf. également carte et comm. 161 ("De nos jours, désormais").

### 1881 Chat-sourit (chauve-souris)

A. Les variantes sont nombreuses et l'interprétation des données n'est pas toujours aisée.

[éóv-suri 2, 6, 7/só<sup>y</sup>-suri 14/ èòv-suri 3, 5+] < chauve -souris. Phonétique : voyelle moyenne ± basse. Nous observons que le segment [suri] n'offre pas de consonne finale (contrairement à ce qui produit pour le mot [surit] ; cf. comm. 1876).

[éièòt 2] : le même emploi est attesté en guad. (MB, LMPT). Nous classons le mot dans le vocabulaire des Iles. Faute de trouver une attestation dialectale du mot, nous nous demandons s'il n'y pas, à l'origine d'une telle forme, un composé du type "souris chaude" qui est, selon RC (1974 : 275), le mot réun. ancien qu'on retrouve de nos jours dans les toponymes. Au plan phonétique, on peut, à l'appui d'une telle hypothèse, imaginer une simplification du premier élément (s(our)is), une assimilation régressive, une désonorisation du [d].

[èòèòt 6, 8, 11/èòtèòt 15/èòèèòt 12, 19/èòèèòd 16, 17, 19, 20/èòèòt 4/èuèòt 4/èòèòñ 7] : dans toutes ces formes, nous observons un redoublement syllabique : nous ignorons si ces formes ont pour étymon l'adjectif "(souris) chaude", ou si elles constituent des variantes de [éièòt] (< souris chaude ?).

[éat-surit 10, 11+/éat-suri 15, 18+] : composé néologique.

[kabó, kabó lādal 18] : origine inconnue. En notice 11 de la carte 1888, le [kabó] est décrit comme un animal plus petit que le crapaud qui n'a visiblement rien à voir avec une chauve-souris.

B. Les commentaires ethno-zoologiques sont intéressants (et amusants) : c'est la très vieille souris qui se transforme en chauve-souris (not. 5 et 12). Le témoin 19 précise que c'est la grosse souris mâle et âgée qui donne la chauve-souris.

L'animal est classé en not. 15 parmi les oiseaux [bèt-vólay].

Le trait le plus communément cité est la laideur (cf. les comparaisons avec d'autres animaux considérés comme particulièrement laids en not. 1 et 11).



C. Réun. (RC 1974 : 275) "sòvsuri". Guad. (MB) "chichod" (chauve-souris) ; (LMPT) "chichòt, souritchòd, kyenkyen".

## 1882 Un animal domestique

A. Variantes :

[bèt<sup>ɔ̃</sup>-dòmèstik 3/bèt-dòmèstik 17] < bête domestique.

[bèt<sup>ɔ̃</sup>-dus 2/bèt-du 8] < douce, doux. Composé néologique. L'élément [du/dus] s'emploie également pour former le nom de l'abeille domestique et du chat domestique (cf. comm. 1822 et 1877).

[bèt-lakv] litt. "bête du "lakou"" (< la cour). Composé néologique.

[bèt-kay 10, 12, 15] "bête de case" : composé néologique. Cf. également les composés [eat-kay 19, 20], [pētad-kay 20], ainsi que la forme [myèl-kay] (comm. 1822).

B. Vocabulaire associé : "animal sauvage" [bèt-mawō, not. 2, not. 15] (cf. également *in* comm. 872 les oppositions [kana-du/kana-mawō], *in* comm. 876 le composé [kódēn-mawō] "dindon sauvage", *in* comm. 878 l'opposition [pētad-du/pētad-mawō], *in* comm. 1822 l'opposition [myèl-du/myèl-bwa] "abeille domestique/abeille sauvage".

C. Réun. ?. Guad. ?.

## 1883 De bèl "tichen" (chiot)

A. La carte est mononyme (même étymon : "petit chien"). Le segment issu de l'adjectif est en général simplifié en [ti/tsi] (exception en 7 [pti]). Le second segment est sujet à variation (± perte du glide).

Au sujet de la formation des noms des jeunes animaux, cf. comm. 1737 et 1879.

B. Réun. (RC) "ti syē". Guad. ?.

## 1884 Chat fè "miaw", chwal fè hihan, krapo fè kwòtkwòt (miaou)

Les onomatopées mentionnées sont très proches de celles qu'on entend en français. Le verbe varie : [fè] < faire, [di] < dire, [rélé] < héler.

## 1885 Chen an "jape" tout nanwit (aboyer)

A. La forme de loin la plus employée est [japé], verbe issu de "japper" (LGRLF : "Pousser des aboiements aigus et clairs (se dit surtout des jeunes chiens)". Survivance. Même emploi en guad.

Le verbe créole peut s'employer au sens transitif "japper après qqn" : [li japóç w 1, i japé yó 4]. Néologisme morpho-sémantique.

B. Réun. (RC) "zapé". Guad. (MB, LMPT) "japé".



### 1886 Moun yo di "anganman" an kap vole sou ou (caméléon)

A. Les données sont parfois lacunaires. Trois variantes (?) sont citées : [āgāmā/agrāmā/agramā/āgrāmā/agamā/agāmā/etc.] : l'étymologie de ce mot est fournie par Baker (1993 : 146) : il s'agit du mot fon "agamā" (caméléon, fétiche). [lādōmi 7] < l'endormi. Le réun. offre, d'après RC (1974 : 278), un emploi voisin : "lādo:ʔmi" (caméléon). RC (*ibid.* : 915) classe le mot parmi les néologismes créoles (par métaphore). La comparaison entre créoles indique que le mot a appartenu au vocabulaire des Iles. [sud 6, 10] : origine obscure ("sourde" ?). D'après notre expérience, ce mot ne représente sans doute pas une variante. Valdman *et al.* (1981) définit du reste l'animal de référence comme une espèce de lézard.

B. Réun. (RC 1974 : 278) "krókódi, lādo:ʔmi". Guad. ?.

### 1887 Ala yon bèl ti "zandolit" ! (anolis)

A. La carte est mononyme. L'étymologie n'est pas claire. LGRLF ne propose pas le mot "anolis". Ducœurjoly (1802 : 290) donne comme correspondant créole du mot français "annoli" la forme "z'andoly". Il décrit l'animal comme un "petit lézard long comme le doigt".

Les formes offrent pour la plupart un segment initial [z-] prosthétique (exception en 15B). La seconde consonne est soumise à variation : désonorisation en 8, fricativisation en 18, 19, 20 (par assimilation progressive), ± présence d'une consonne en finale.

En 18 est citée la forme composée isolée [zāzólit-tónè 18] "anolis-tonnerre" (?).

B. Réun. (RC) "kaméléō". Guad. (MB) "zandoli" (anoli, petit lézard) ; (LMPT) "zandoli".

### 1888 Nan sezon lapli, plen "gounouy" nan raje (grenouille)

A. La variante la plus souvent mentionnée est issue de "grenouille". Elle apparaît sous un certain nombre de formes phonétiques : [grénuy 3, 11/gʷǎnuɛ 3/ gunuy 16, 18/gunuj/gunue 12] (± simplification du groupe consonantique initial, ± harmonie vocalique (assimilation à distance), variation de la consonne finale).

Les autres formes sont isolées :

[tèt-āba 20] < tête en bas. Néologisme (par métaphore).

[pitit krapó 8] < petit de crapaud.

[ti karèt 18] litt. "petit caret" : [karèt] est le nom de la tortue de mer (Valdman *et al.* 1981). Le guad. offre le même emploi. L'étymon est un mot probablement caraïbe, passé à l'espagnol sous la forme *carey*, puis emprunté à cette langue par le français. LGRLF, dont nous tirons ces informations, ne mentionne pour le mot "caret" que la forme phonétique [kaRè]. Les aboutissements guad. et haït. indiquent pourtant que les colons usaient sans doute d'une forme à consonne finale prononcée.

Trois formes, d'origine inconnue, ne sont probablement pas des variantes : [gōguló 4], [ti bōga 5], [gōñiz 8]. Sur la carte 1893 au point 19, le mot [gāgóló] désigne une variété de scolopendre. On trouve dans Baker (1993 : 149) un étymon possible de la forme [zégé 17] : il s'agit d'un mot fon "zege" qui signifie "scarabée".



B. Réun. (RC 1974 : 278) "grénouy". Guad. (MB) "gounouy" ; (LMPT) "gounouy, grénouy, gounouj".

### 1889 Mabouya (lézard sp., non identifié)

A. La variante [mabouya] est citée de façon massive. L'étymon est le mot "margouillat". (LGRLF : "Argot colonial (puis franç. d'Afrique). Agame, reptile voisin du lézard"). Le mot pourrait provenir d'une langue africaine. Toujours d'après LGRLF, la forme *mabouya*, 1865, est signalée aux Antilles (Esnault). Ducœurjoly (1802 : 330) mentionne l'existence en français et en créole colonial de Saint-Domingue sous la forme "mabouya" (l'animal est décrit comme une "espèce de petit lézard, plus gros que l'anolis" (cf. comm. 1887). Mot du vocabulaire des Isles.

[sud 18] : ce mot est mentionné comme variante en 18, comme donnée associée en not. 1. Cf. également comm. 1886 A. Il ne semble pas attesté en guad.

[zāzólit-tunē 19] : nous hésitons à attribuer à cette forme le statut de variante : sur la carte 1887 figure au point 18, un composé très voisin [zāzólit-tónè] (anolis).

B. Réun. (RC 1974 : 278) "léza:f" (diverses espèces de lézards ; Geckonidæ). Guad. (MB) "mabouya" (petit lézard nocturne, il a des ventouses aux pattes) ; (LMPT) "mabouya" (margouillat, sorte de lézard beige un peu transparent, aux pattes terminées par des ventouses).

### 1890 M si se yon "mawoka" ki manje tout plant mwen yo (chenille sp., non identifiée)

A. Les témoins semblent distinguer plusieurs sortes de chenilles ; ils fournissent parfois des données quelque peu contradictoires.

Quatre variantes sont citées :

[mawóka/mayóka] : l'origine du mot est inconnue. Ducœurjoly (1802 : 330) mentionne le mot créole sous la forme "mahoca" ("espèce de ver comme le turc, qui s'engendre dans les arbres, particulièrement dans le vieux bois ; il a quelquefois 4 à 5 pouces de long ; les nègres de la Martinique le mangent). L'animal est décrit par nos témoins comme étant blanc (not. 8) ou comme ayant de la "graisse jaune" (not. 18) ; il parasite les ignames et les pieds de maïs.

[cēni 3, 16/εini 16] < chenille. (En not. 10, l'animal de référence est décrit comme distinct de celui dénommé [mawóka]). Cf. comm. 1905.

[yógān 8] : origine inconnue. (En not. 5, l'animal appelé [ti ógān] est mentionné comme distinct du [mawóka]).

[sāpó 18] < sans peau. Cette forme apparaît également sur la carte 1913 avec le sens "limace". Ce n'est probablement pas une variante.

B. Réun. (RC 1974 : 280) "séni" (chenille ; de toutes sortes). Guad. (MB) "chiniy/chilin" ; (LMPT) "chini".



## 1891 "Eskòpyon" se bèt ki mòde di (scorpion)

### A. Variantes :

[éskòpyõ 2/éskòpyõ 5, 10, 11, 14, 15, 17, 18/èskòpyõ 20/zèskupyõ 7/éskipyõ 2/éskupyõ 17/skòpyõ 19] < scorpion. Phonétique : ± PROS, voyelle antérieure ± ouverte, variation de la seconde voyelle.

[tɛv-wuj 5] < cul rouge. Composé néologique (métaphore).

[tɛé-kóɛi 6] < queue crochue. Composé néologique : l'aiguillon crochu de l'animal justifie la métaphore.

[ti-kóɛi 8] < petit crochu. Néologisme (métaphore).

[vɛn-katr-è 15] < vingt-quatre heures. La piqûre du scorpion d'Haïti, n'est pas en principe, de l'avis général, mortelle. La métaphore semble indiquer le contraire (on meurt en vingt-quatre heures).

[zékribiɛ 1] < forme dialectale de "écrevisse". + PROS. Peleman (1978) confère à la forme [zékribiɛ] le sens "scorpion". Néologisme (par changement de référent).

Compléments sémasiologiques : sur la carte 1894, pt 4, le mot [zékribiɛ] désigne la mygale. Il est à signaler, de plus, que la forme dépourvue de prosthèse, en l'occurrence [kribiɛ], est employée pour désigner l'écrevisse (cf. comm. 1857).

B. Réun. (RC 1974 : 280) "sko:ɽpyõ". Guad. (MB) "éskopyon" ; (LMPT) ?.

## 1892 "Ariyen" pa fè twal pou granmèsi (araignée)

A. Certaines des données de cette carte figurent également sur la carte 826 ("Toile d'araignée").

Nous relevons des formes phonétiques diverses et variées issues du mot "araignée" : [arényé/arényẽ/arëyẽ/aréyẽ/aréyé/arëyẽ/arâyẽ/zarëyẽ/zaryẽ/zarẽ] (± PROS, ± simplification du groupe [ny], ± NAS (progressive ou double) ; les formes à prosthèse peuvent connaître des réductions). Survivance.

[zaryẽ-fil 4, 5/zaryẽ-fil 7] litt. "araignée à fil". Composé néologique.

Autres variantes lexicales :

[anasi]. Nous pouvons ajouter à cette variante les formes phonétiques présentes sur la carte 826, à savoir [nasis 6/anasi 8, 15/ãnasũ 14/ãnasi 15]. L'étymon est d'origine africaine (voir le comm. 826 B). Le nom africain d'Araignée, le héros civilisateur d'un grand cycle de contes africains, est, d'après Fortier (1965 : 9), "Ananzé" (chez les Akan). Rappelons que Baker (1993 : 146) donne comme étymon le mot fante "anase" (spider). Néologisme (dérivation impropre : Nom propre > Nom).

[kãdũndũ 1] : origine inconnue.

[jãm-dé-bwa, not. 8] < jambe de bois. Néologisme (par métaphore). Le témoin justifie la métaphore en expliquant que l'araignée a les pattes très longues.

[zarëyẽ-mũda-wuj, not. 11] litt. "araignée derrière rouge". Composé néologique. Cette désignation s'applique, semble-t-il, à un autre arachnide que celui dénommé [zarëyẽ] en 11.

B. Réun. (RC 1974 : 278) "babuk" (araignée ; Tégénaire), "bib" (araignée ; à l'intérieur des maisons) ; (RC) "zarnyé" (à l'extérieur des maisons). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "zarégné, zarengné, zagriagné".



## 1893 Yo di "annipyé" (~ "milpat") gen karannde pat (scolopendre)

A. La carte offre des variantes phonétiques assez distinctes (quoiqu'en relation étymologique) et lexicales :

[ānipyé/ān̄ipyé/ānipyé/nipyé] < bête à mille pieds ? : le quad. offre des emplois voisins ou identiques : "bèt-anni-pyé", "anni-pyé". Les variantes haït. paraissent résulter d'une ellipse. Les deux créoles offrent le même changement phonétique par rapport à l'hypothétique source-étymon (passage d'une occlusive nasale dentale à une bilabiale).

[mil-pyé 2, 10, 20] < bête à mille pieds. Cette variante phonétique est surtout attestée dans des aires périphériques. Néologisme (ellipse).

[minipyé 3, 4, 5/minipyé 7] < bête à mille pieds. Néologisme (ellipse). Ces formes sont attestées dans une aire restreinte et périphérique (Nord, Nord-Ouest). La séquence-source est probablement une variante du type [nipyé] (cf. pt 1).

[krékré 4] : l'origine de cette variante isolée est inconnue.

La variante [milpat] (cf. l'entrée) n'est jamais citée.

B. En 19, le témoin distingue deux sortes de scolopendres : [ānipyé] et [gōgóló]. L'étymon de la seconde forme est identifié : Baker (1993 : 143) cite le mot kikongo "ngongolo" (millepede).

C. Réun. (RC 1974 : 280) "sāpyé". Quad. (MB) "bèt a mil pyé" (grand scolopendre) ; "sen jorj" (mille-pattes) ; (LMPT) "bèt-a-milpat, bêt-a-milpyé, bêt-anni-pyé, anni-pyé".

## 1894 Lè "ariyen-krab" mòde ou, toutan bourik pa ranni li pap lage ou, se vre ? (mygale)

A. Plusieurs désignations sont mentionnées :

[zaryē-krab 1, 4, 6/zarē-krab 5/zarēyē-a-krab 10/aryē-krab 8] : composé néologique (litt. "araignée-crabe"). Phonétique : ± PROS, ± réduction syllabique, + NAS (progressive ou double).

[krab-arēyē 15] : l'ordre des éléments entrant en composition est distinct de celui qui prévaut dans la série de formes examinées ci-dessus. Le phénomène n'est pas rare en haïtien (cf par exemple les comm. 1877 A et 1734).

[krab 2, 3, 15] : cette forme est, semble-t-il, construite par ellipse.

[zaḡyē 3/zaryē 14/arēyē 15] : ellipse.

[pat-a-krab 11] < patte à crabe. Le témoin justifie la métaphore en expliquant que la mygale a la forme d'un crabe et une "bande" de pieds (cf. notice).

[krab-ābara 10, 17, 18/krab<sup>b</sup>-ābara 16, 19/krab-bābara 20] : l'origine du second élément du composé néologique est inconnue. Ces formes sont attestées dans une aire périphérique (Sud-ouest) : nous pouvons donc isoler cette région par une ligne d'isoglosse (à noter cependant la présence d'une forme en 10).

B. Ethno-zoologie : les désignations [(...)-krab] et [krab-(...)] ne sont peut-être pas uniquement métaphoriques. Le témoin 15, qui fournit un certain nombre de désignations de sortes de crabes : [krab-bra ; krab-mazòrèy ; krab-lóray ; krab-wōt], semble classer la mygale dans la catégorie des crustacés.

C. Réun. ? . Quad. (MB) ? ; (LMPT) "matoutou-falèz" (mygale).



### 1895 Mouch (mouche)

A. La carte est mononyme (étymon "mouche"). Survivance. Phonétique : ± NAS (progressive).

En 8, le témoin cite le composé [mυε-a-vè] (< mouche à vers). Survivance.

Remarque : le témoignage consigné en not. 20 : "[bóbóni] : une petite bête rouge comme la mouche" indique peut-être que le mot [mυε] a en 20 un sens autre que celui attesté par ailleurs (polysémie ?).

B. Vocabulaire associé :

[mustik/mōstik, not. 10] (< moustique). Influence du français régional ? Le terme d'emploi le plus général pour désigner le moustique est cependant [marégwē] (cf. carte 1896, not. 15 et surtout not. 1898).

[bigay, not. 15] (mouche dont la piqûre est irritante). Le mot figure dans l'ouvrage de Ducœurjoly (1802 : 299) : bigaille" ("très-petit mouche, habituellement dans les mangles ou autres endroits marécageux, très incommode par sa piqure"). Le mot est attesté en réun. RC (1974 : 705) le classe parmi les survivances.

C. Réun. (RC 1974 : 279) "mus" ; "mus ve:ʀ, mus a ve:ʀ" (mouche à vers ; diptère). Guad. (MB, LMPT) "mouch".

### 1896 Ou pa wè gwsè bouch li, se "gèp" ki bobo ladan l (guêpe)

A. La carte est mononyme (étymon "guêpe") ; elle offre surtout un intérêt phonétique : ± palatalisation de l'occlusive vélaire devant voyelle antérieure.

En notice 16, figurent deux composés néologiques : litt. "guêpe espagnole" et "guêpe-la fièvre" (variétés de guêpes ?).

B. Cf. *in* notice 1822 le conte étiologique "La guêpe et l'abeille".

C. Réun. (RC 1974 : 279) "gèp". Guad. (MB) "gèp" ; (LMPT) "gèp, gyèp".

### 1897 Gen twòp "ravèt" na kay la (blatte)

A. La variante la plus citée est [ravèt]. Le guad. (MB, LMPT) offre le même emploi. N'ayant pas retrouvé d'attestation dialectale du mot, il nous est difficile de le classer (survivance ou terme du vocabulaire des Iles). Ducœurjoly signale l'existence du mot créole "ravèt" (auquel il donne comme correspondant très approximatif le mot "grillon" !).

[mabyāda 17] : nous ignorons l'origine de cette variante isolée.

B. Réun. (RC 1974 : 279) "kākrela" (cancrelat). Guad. (MB) "ravèt" ; (LMPT) "ravèt, kaklat".

### 1898 Yè swa li fè nwit li pa dòmi tèlman "pinèz" mòde l (punaise)

A. La carte est mononyme (étymon "punaise"). Phonétique : voyelle antérieure ± arrondie.



B. Les renseignements portés en notice nous permettent de pallier un oubli du questionnaire : aucune question n'a en effet été prévue en vue de recueillir les désignations créoles du moustique. Les formes citées : [ma<sup>r</sup>ingwē, not. 4/ma<sup>r</sup>gwē, not. 5/marēgwē not. 10, carte 1896, not. 15] sont issues du mot "maringouin" (LGRLF : "1615 ; 1566, maringon ; empr. au tupi-guarani mbarigui). Le mot fait partie du vocabulaire des Iles (il est attesté en guad. et en français canadien). Il est à noter que Ducœurjoly (1802 : 332) ne signale que la prononciation "maringouin". Autre variante : [mustik/mōstik] < moustique (cf. comm. 1895).

C. Réun. (RC 1974 : 280) "pinèz". Guad. (MB, LMPT) "pinèz" ; (MB) "maengwen" ; (LMPT) "maengwen, gigi, gyigyi".

### 1899 M **konnen ou pè "cheval bwa" (~ "cheval Bondye") (sauterelle)**

A. La carte n'offre que des composés qui ne sont peut-être pas tous néologiques. Dans un certain nombre de points, une forme a dû être sollicitée (problèmes d'identification du référent ?).

[ɛwal-bwa 7, 11, 16/ɛ<sup>é</sup>val-bwa 10] < cheval à bois. La métaphore s'explique peut-être par le fait que la sauterelle se pose ("chevauche") les végétaux ([bwa]). Le témoin 11 précise que les deux mots qu'il cite désignent des insectes distincts (sauterelle et phasme ?). RC (communication personnelle) nous a signalé l'existence du même composé en mau. (mante religieuse) et en seych. (phasme).

[ɛwal-bōdyé 6, 8, 10, 16, 19/ɛwal-bōdyé<sup>é</sup> 14/ɛwal-bōd<sup>é</sup> 20] < cheval à bon Dieu. Cf. la lexie "bête à bon Dieu" (coccinelle). En 20, nous sommes assurée que la forme citée est bien la désignation de la sauterelle : le témoin décrit l'insecte en termes de "bête bleue".

[krikèt, not. 15] < criquet. Nous ignorons si le mot réfère au criquet ou à la sauterelle. LGRLF note que "les criquets [...] sont appelés fréquemment et abusivement *sauterelles*". Survivance ? Il est à noter que le témoin 17 semble distinguer les insectes appelés [ɛwal-bōdyé] et ceux dénommés [krikèt] (cf. notice : "Une petite bête toute longue en forme de [krikèt]"). Cf. également comm. 1901.

B. Complément sémasiologique : en notice 3, il est précisé que le mot sollicité [ɛwal-a-bōdyé] a le sens "anolis" (cf. comm. 1887).

C. Réun. (RC 1974 : 280) "sòtrèl, sipèk" (petite sauterelle) ; "valal" (grosse sauterelle). Guad. (MB) "krikèt" (courtilière, sauterelle) ; "chouval a bon dyé" (phasme brindille) ; "chouval a dyab" (phasme brindille) ; (LMPT) "krikèt, krikyèt" (sauterelle), "chouval a dyab" (phasme).

### 1900 Chen sa a gen "pis" (puce)

A. La carte est mononyme (étymon "puce"). Phonétique : voyelle antérieure ± arrondie.

B. Vocabulaire associé : [tik, not. 6] < tique, [zavadò] (origine inconnue ; parasite du chien), [karapat] (parasite du cheval et du chien, selon Peleman (1978)) ; le mot figure dans l'ouvrage de Ducœurjoly (1802 : 301) sous la forme "carrapatte" : "petit insecte qui s'attache à la peau comme le rouget". Ce mot relève du vocabulaire des



isles : on le trouve dans tout l'Océan Indien. RC (1974 : 555) lui assigne une origine portugaise ("carrapato").

C. Réun. (RC 1974 : 280) "pis". Guad. (MB, LMPT) "pis" ; (MB) "chik" (chique).

### 1901 Ou ta di se yon "krikèt" (criquet (?))

A. La carte est mononyme (étymon "criquet"). Phonétique : prononciation générale du [t] final. On a pour la première consonne les variantes [k-, t-] ; le groupe consonantique est parfois simplifié (8, 11B).

Il n'est pas sûr que les formes désignent effectivement le criquet : le recours aux dictionnaires de l'haïtien ne permet pas d'en décider (Peleman 1978 confère au mot "krikèt" le sens "sauterelle", alors que Valdman *et al.* (1981) lui donne le sens "criquet"). Voir à ce propos le comm. 1899 (où la forme [krikèt 15] semble avoir le sens "sauterelle" ; survivance).

B. Réun. ? Guad. (MB) "krikèt" (courtilière, sauterelle) ; (LMPT) "krikèt" (criquet).

### 1902 Tout limyè ou wè k ap vole nan raje a, tout se "koukouy" (luciole)

A. La carte est mononyme. L'étymologie est obscure. On remarque la présence de formes phonétiques variées : [kukuy/kukuj/kwikwiy/kwikwi/krikri].

B. Réun. ? Guad. (MB) "bèt a fé, mouch a fé, klendengeng" ; (LMPT) "bèt-a-fé, mouch-a-fé, klendengeng, labèl, taktak".

### 1903 Poto pouri sa a chaje ak "poul bwa" (termite)

A. La variante la plus souvent citée est issue du composé "pou de bois" (autre nom du "psoque" d'après LGRLF : "Insecte [...] qui vit en sociétés nombreuses dans les bois, caché sous les feuilles et qui se nourrit de moisissures"). Le même emploi est attesté en guad. (MB, LMPT) : nous considérons donc le mot comme appartenant au vocabulaire des Iles.

Phonétique : pour la consonne initiale, nous relevons les variantes [p-, k-] (Sud uniquement) ; des phénomènes de sandhi sont parfois perceptibles à la jonction des deux éléments du composé (assimilation régressive).

Autres variantes :

[mik 1/mit 3] < mite. Néologisme (par changement de référent). Le mot semble offrir le sens ancien en 2 et 8 (cf. notices).

[minizyé 1] < menuisier. La métaphore s'explique aisément.

B. Réun. (RC 1974 : 279) "karya". Guad. (MB, LMPT) "poulbwa".

### 1904 Gen yon "papiyon" nwa k antre nan kay la (papillon)

A. La carte est mononyme (étymon "papillon"). Phonétique : voyelle antérieure ± fermée, ± réduction syllabique (pt 7).

La variante isolée [zēzē 1] est d'origine inconnue (onomatopée ?).



B. Réun. (RC 280) "papyō". Guad. (MB, LMPT) "papiyon".

### 1905 "Cheni" yo pa ban nou souf ak tabak la (chenille sp., non identifiée)

A. La carte est mononyme (étymon "chenille"). Phonétique : voyelle antérieure ± fermée, ± arrondie ; ± NAS (régressive). Survivance.

Le composé cité en 3 est isolé (< "chenille à papillon").

Il est intéressant de comparer cette carte avec la carte 1890 : nous constatons qu'à l'exception des points 4 et 16, les formes ne coïncident pas. Les désignations renvoient d'une carte à l'autre à des référents distincts.

B. Réun. (RC 1974 : 280) "séni" (chenille ; de toutes sortes). Guad. (MB) "chilin/chiniy" ; (LMPT) "chini".

### 1906 "karang" ~ "pou" (pou)

A. Plusieurs variantes lexicales sont citées :

[pu 1, 3, 4, 6, 7, 15] < pou. Survivance.

[pu-blāε 2] < pou blanche. Nous remarquons l'emploi de la forme de l'adjectif français au féminin. Ce mot semble avoir un autre sens en not. 4 et 7 (pou du corps ; à distinguer du pou de tête).

[karāŋ 1, 8, 11, 14, 15, 20/karāg 3, 6, 7, 10, 18] : l'étymon semble être sénégalais. Baker (1993 : 149) cite les mots bamana "karanga" et ffulde (Futa Toro) "karangeeri" (louse). Le mot est glosé comme obsolète par certains témoins.

Remarque : dans le Sud (11, 14, 16, 17, 18, 19), les désignations [karāŋ/var.] et [pu] ne sont pas données comme synonymes :

- 11A sens non précisé, 14A "pou de l'homme", 16A et 17A "pou du corps" ?, 18A "pou de l'homme", 19A "insecte du manioc".
- 11B, 16B et 19B "pou de la tête", 14B et 18B "pou de chèvre",

B. Réun. (RC 1974 : 280) "pu". Guad. (MB, LMPT) "pou".

### 1907 Makak (singe)

A. La carte est mononyme (étymon "macaque"). Le mot créole pose un problème de classement. Il semble néologique (extension de sens) : la désignation vaut en effet pour tous les singes, quelle que soit leur famille, et non pas seulement pour les seuls singes appartenant à la famille des Cercopithèques (cf. la définition du GRLF). Le guad. offre le même emploi. Le mot français lui-même est, d'après Bloch et von Wartburg (1960), emprunté au portugais *macaco*, mot africain du bantou, peut-être de l'Angola, apporté par les Portugais au Brésil. Il est possible qu'il ait été autrefois employé, dans les dialectes français, comme terme générique ("singe").

La variante isolée [sēj] est peut-être due à la coexistence avec le français régional. Remarque : beaucoup de témoins connaissent le mot alors que l'animal n'existe pas en Haïti (on le trouve parfois chez quelques étrangers). Il en va de même pour les mots [tig] ("tigre") et [lyō] ("lion") qu'on trouve en particulier dans les contes populaires.

B. Réun. ?. Guad. (MB) "makak" (terme générique) ; (LMPT) "makak, chita".



### 1908 Ala yon vye bèt se "chanwan" ! (*Nyctibus griseus*)

A. Ce commentaire devrait normalement figurer parmi les commentaires du champ idéologique VIII (Les oiseaux). Elle a été placée dans la présente section en raison du placement de la carte correspondante : au cours de la pré-enquête, différents témoins nous avaient indiqué que cet animal n'était pas un oiseau (on trouve confirmation d'une telle croyance dans le témoignage consigné en not. 18) ; nous avons tenu compte de cette information lors de l'établissement du questionnaire définitif.

Les données sont lacunaires. La carte est mononyme (étymon "chat-huant"). Le mot créole est néologique (par changement de référent). Phonétique : + simplification (réduction syllabique).

B. Réun. ?. Guad. ?.

### 1909 "Demwazèl" yo bwòdè lè y ap vole (libellule)

A. Les formes dialectales sont nombreuses :

[démwazèl 1, 8, 10, 11/dẽmwazèl 17, 18] < demoiselle. Le guad. offre le même emploi. Il s'agit d'une survivance : les mots "demoiselle" et "damoiselle" sont attestés en français dans la désignation de la libellule.

[matmwazèl 19] < mademoiselle. La mention de cette variante s'explique du fait de la ressemblance formelle avec les formes issues de du mot "demoiselle".

[zãmizèl 6, 8, 14/jãmizèl 8] : ces formes semblent constituer des déformations aberrantes de "demoiselle".

Les autres variantes sont isolées :

[kõgó-dus 3] : l'étymon du premier élément du composé est probablement un mot kikongo "kongo" (Baker 1993 : 143). Il existe en Haïti, des "lwa" congo, des tambours congo, des danses congo.

[djõdõ-du 5] litt. "diondion doux" : [djõdjõ] est le nom d'un champignon local (cf. comm. 1719).

[marinpul 20/marẽnpul 20] : l'étymologie n'est pas claire ("marraine à poule ?, marraine à pou ?).

[kud-bwa-zèl 15] < pou de bois. Composé néologique : litt. "pou de bois à ailes".

Cf. comm. 1903 A.

[kaka-nã-mẽ 3] litt. "caca dans main". Composé néologique. Le témoin ne justifie pas la métaphore.

B. Vocabulaire associé : [lasigal 5, 11] (< la cigale), "grillon" ?

C. Réun. (RC 1974 : 279) "bélii, bib, bib de ló, prêt, ti prêt, srèk". Guad. (MB) "demwazèl" (espèce d'insecte), "zingzing" (libellule) ; (LMPT) "zing-zing, demwazèl".

### 1910 "Flanman" se bèt ki mòde di (fourmi sp., non identifiée)

A. La carte est mononyme, comme cela se produit souvent quand il s'agit d'insectes. Le mot ne se retrouve dans aucun des créoles soumis à la comparaison. Une origine dialectale du mot est cependant envisageable ("flamant" ?).



B. La piqûre de cette espèce est douloureuse. D'autres désignations d'espèces de fourmis offrant la même caractéristique sont mentionnées en notice de la carte 1911 (voir le commentaire).

C. Réun. (RC 1974 : 279) "fu<sup>r</sup>mi ruz" (fourmi rouge). Guad. (MB) formi mordan" (fourmi noire à morsure douloureuse).

### 1911 Ou pa bezwen pè : "foumi-fou" pa konn mòde (fourmi sp., non identifiée)

A. L'insecte de référence est, comme l'explique Barbotin (1995) dans son dictionnaire du créole de Marie-Galante, "la petite fourmi inoffensive dont la démarche rapide et très zigzagante semble incohérente".

Trois variantes sont mentionnées :

[fumi/f<sup>u</sup>mi/fómi/fèmi/fwómi 7, 16] < fourmi. Phonétique : variation de la voyelle ; ± complexification (cf. formes 7, 16 ; cf. également [võmi/vwõmi] "vomir").

[fumi-fu/f<sup>u</sup>mi-fu/fòmi-fu/fèmi-fu] < fourmi fou. C'est la forme de masculin de l'adjectif français qui est retenue. Ce type de composé est également présent en Guad. L'origine dialectale n'est pas prouvée. Il pourrait s'agir d'un terme du vocabulaire des Iles.

[grã-idé 7] < grande idée ? Métaphore ?

B. Compléments.

Données sémasiologiques : pour quelques témoins (cf. not. 4 et 17), le mot [fumi] désigne une autre variété de fourmis (insectes piqueurs).

Vocabulaire associé :

[fumi-dã, not. 1] litt. "fourmi à dent", [fèmi-pikã, not. 8/f<sup>u</sup>mi-pikã, not. 19/fómi-pikã 20] litt. "fourmi à piquant", [fumi-wuj, not. 15] "fourmi rouge".

"Piquer (pour une fourmi)" : [mòdé, mòdé-piké] (< mordre, piquer).

C. Réun. (RC 1974 : 279) "fu<sup>r</sup>mi". Guad. (MB) "formi fou" ; (LMPT) "foumi-fou" ; (LMPT) "foumi-fòl".

### 1912 "Vonvon" (insecte ayant l'apparence d'un bourdon)

A. La carte est mononyme. Nous hésitons quant à l'identification du référent : Valdman *et al.* (1981) confère au mot le sens "scarabée". Cependant, les formes ont visiblement pour étymon une onomatopée qui rappelle plutôt le son qu'émet le bourdon. Le même emploi est attesté en Guad. dans la désignation d'un insecte, décrit par MB comme ayant l'apparence d'un bourdon, et par LMPT comme étant un bourdon.

B. Réun. ? Guad. (MB) "vonvon" (insecte noir bleuté, ayant l'apparence d'un bourdon) ; (LMPT) "vonvon" (bourdon).



### 1913 Nan sezon lapli ou kab jwenn anpil "kalmason" nan lakou a (escargot)

A. La variante la plus citée est issue du mot normanno-picard "calimaçon" (d'après les indications de LGRLF). Phonétique : + réduction syllabique (par perte du [i]), ± NAS (assimilation régressive). Même emploi en guad. (LMPT).

[sã-pó 17, 18] < sans peau. La mention de cette forme est peut-être due à une erreur : la métaphore évoque plutôt la limace.

Les formes isolées [makóló 11] et [babòs] sont d'origine inconnue.

B. Réun. (RC 1974 : 282) "éska:ʔgó, léska:ʔgó" ; "lòs" (limace). Guad. (MB) "vingo" (escargot de terre) ; (LMPT) "kanklo, kalmason" (escargot) ; "kolantenn, gwovvann" (limace).

### 1914 Li pral poze "sansì" sou pye l (sangsue)

A. La carte est mononyme (étymon "sangsue"). Phonétique : consonne initiale réalisée chuintante ou sifflante (cf. [sõjé/εõjé] in carte 548), voyelle nasale ± basse, désarrondissement général de la voyelle finale.

B. Le témoin 15 mentionne la propriété du ver, utilisé par application pour réaliser une saignée : [rale sã] (< haler le sang). La sangsue connaissait autrefois le même emploi en France (saignée locale).

C. Réun. ?. Guad. (MB, LMPT) "sansì".

### 1915 Ou pa bezwen pè monchè, se yon ti "koulèv madlenn" ! (couleuvre sp., non identifiée)

A. Les données sont riches : les témoins paraissent en mesure d'identifier différentes espèces de couleuvres (cf. comm. B).

L'animal de référence (données cartographiques) est une petite couleuvre inoffensive.

Plusieurs désignations sont données :

- [kulèv 1/kulæv 17] < couleuvre.

- 1B, 3B, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15B : composé néologique. Etymons "couleuvre", "madeleine". En notice 16, la couleuvre-madeleine est décrite comme étant "diversement colorée" [pēt-pēt] (< peinte). Le mot [madlèn] a entre autres, sur la carte 104, notice 12, le sens "qui a plusieurs couleurs".

- 3A, 15A : ellipse (cf. les formes citées ci-dessus).

- 2A, 2B : ces formes constituent probablement des variantes de la première série (+ présence d'un segment redoublé).

- 17B : mot à mot "couleuvre verte". Néologisme. Le mot est attesté avec un autre sens (comm. B)

- 15C, 20 : mot à mot "couleuvre liane". Composé néologique. Le mot offre un autre sens (cf. comm. B).

- 18A, 18B : composé néologique. Etymon obscur ("valet") ?



- 5A : "couleuvre noire" : la mention de ce composé est peut-être due à une erreur. Différents témoins définissent le reptile de référence comme étant vert (cf. not. 2, pt. 17).

B. Désignations néologiques d'autres variétés de couleuvres (certaines d'entre elles constituent probablement des variantes) :

[nā-dòmi, not. 1, not. 10, kulèṅv-nā-dòmi, not. 5, lā-dòmi, not. 7] "dans dormir". Description : couleuvre inoffensive, qui s'attaque aux poules (not. 5), ne voit que la nuit (not. 19).

[kulèṅv-ɛwal, not. 1, kulèṅv-ɛwal, not. 5] "couleuvre cheval"

[suladò, not. 1] "soularde". Le mot désigne couramment l'ivrogne.

[kulèṅv-dagwé, not. 1, kulèṅv-dagu, not. 5] (étymon inconnu)

[kuya, not. 1] (étymon inconnu) : la plus dangereuse des couleuvres.

[kulèṅv-vèt, not. 5, 7, 10, kulèṅv-vèt, not. 8, 11, kulèṅv-vè, not. 16] "couleuvre verte"

[kulèṅv-biô, not. 16] "couleuvre bleue"

[kulèṅv-savān, not. 6] "couleuvre de savane"

[lasigal, not. 7] (< la cigale)

[sān, not. 10] (< cendre)

[ɛasḙ, not. 10] (< chasseur)

[sèḙpā, not. 10, kulèṅv-sèpā, not. 16] (< serpent). Le mot [sèpā] semble employé comme terme générique en not. 15.

[kulèṅv-bwa, not. 11] < couleuvre de bois (= arbre)

[kulèṅv-bākòt, not. 11] (étymon inconnu)

[dómā, not. 11] < dormant ? Variante des formes [nā-dòmi] ? (cf. ci-dessus).

[kulèṅv-dé-tèt, not. 11] < couleuvre de tête ou deux têtes ?

[kulèṅv-lyān, not. 11, 16, kulèṅv-lyān, not. 19] "couleuvre liane". Description : la plus petite des couleuvres, longue et verte (not. 19).

[kulèṅv-tè, not. 16] "couleuvre de terre"

[kulèṅv-flābó, not. 16, kulèṅv-flābó, not. 19] "couleuvre flambeau". Grosse couleuvre (not. 19).

[kulèṅv-flābwayāt, not. 16] "couleuvre flamboyante"

[kulèṅv-hasó, not. 19] "couleuvre lasso". Description : peut avoir n'importe quelle couleur ; est "méchante" (not. 19).

[kulèṅv-nuris, not. 19] "couleuvre nourrice". Description : grosse couleuvre.

C. Il convient peut-être d'établir une relation entre la richesse des désignations recensées et la coutume ancienne de vénérer des serpents, signalée à la fois par Moreau de Saint-Méry et par son contemporain Descourtilz : Damballah-wèdo, dieu-serpent de la mythologie dahoméenne est aussi l'une des grandes divinités du vaudou (Métraux 1958 : 30). Comme l'écrit l'auteur du *Vaudou haïtien*, "La présence de couleuvres vivantes dans les anciens sanctuaires vaudou n'aurait rien d'extraordinaire puisque, comme le remarque Moreau de Saint-Méry lui-même, un grand nombre d'esclaves provenaient de Ouidah où il existait et existe encore un grand temple de serpents".

D. Réun. (RC 1974 : 278) "kulèṅv" (couleuvre ; le seul "se:ḙpā" de l'île). Guad. (MB) "koulèṅv" (couleuvre, serpent) ; (LMPT) "koulèṅv".



## VIII - LES OISEAUX

Les noms scientifiques des oiseaux, ainsi que leurs désignations créoles et françaises (qui figurent dans les titres des cartes et commentaires), sont tirés de l'ouvrage de Nelson, *Zouazo Ayiti-yo* (1979).

Cet auteur ne mentionne le plus souvent qu'un seul nom créole. Comme son enquête s'est essentiellement déroulée dans la région de la Grande Anse (extrême Sud-Ouest d'Haïti), nous en concluons qu'il s'agit probablement d'un nom collecté dans cette partie de l'île. Une seconde dénomination créole est parfois proposée. Elle a sans doute été recueillie au cours d'enquêtes complémentaires effectuées dans d'autres zones : Nelson introduit toujours ses "variantes" à l'aide du tour suivant : "gin koté yo rélé-1 ..." (il y a des endroits où on l'appelle (+ nom d'oiseau)).

Nous n'avons pas davantage d'information sur le statut des équivalents français, Nelson ne fournissant à leur sujet aucune indication : certains, comme "oiseau musicien", semblent appartenir au français régional ; d'autres sont apparemment des noms de famille ou de genres.

Noms scientifiques et noms français sont donnés dans nos commentaires entre parenthèses, immédiatement après le ou les mots créoles constituant l'entrée.

Les autres informations relatives aux oiseaux (écologie, chants, description, etc.) sont également extraites de *Zouazo Ayiti-yo*.

Il convient du reste de préciser que c'est à partir de cet ouvrage qui contient des descriptions précises de chaque oiseau, ainsi que des illustrations en couleur, qu'a été réalisée l'enquête de terrain pour l'ALHa.

Il est probable que dans cette zone du lexique, comme pour la flore, les changements de référents sont nombreux, les premiers colons ayant, comme le fait remarquer Chaudenson (1974 : 895), "systématiquement donné à des végétaux ou animaux [des îles] des noms d'animaux ou de végétaux de leurs provinces avec lesquels les espèces tropicales présentent des rapports qui nous paraissent souvent bien lointains [...]". En vue de la comparaison entre créoles, il nous a paru utile de noter (comme nous l'avons fait pour la flore, champ idéologique V) les noms guad. correspondants (même référents) ainsi que les purs homophones réunionnais et guadeloupéens des formes haïtiennes (référents distincts).

Le constat suivant incite en tout état de cause à la plus grande prudence en matière de classement : "Les différents groupes d'Oiseaux ne sont pas répartis de façon uniforme à la surface du globe. Il y a très peu d'espèces cosmopolites (chouette effraye) et, pour toutes les autres, l'aire de répartition, c'est-à-dire la zone où l'espèce se reproduit régulièrement, est bien délimitée". (Cuisin, *Encyclopædia Universalis* 13-434).

### 1916 Madan sara (*Ploceus cucullatus*)

A. Les variantes se répartissent en deux séries :

- les plus fréquentes signifient mot à mot "madame sara" : dans quelques points (Nord : 2, 3, 2, 5A), le premier élément apparaît sous une forme réduite.



L'étymologie est envisagée dans le comm. 1488 A ("Marchande itinérante"). Nelson (1979) qui ne cite que cette variante ne propose pas d'équivalent français.

- les formes 11A et 15 B ont pour correspondant "mademoiselle sara" ; forme tronquée du segment issu du français.

B. Complément sémasiologique : la première série de formes offre également le sens (premier) "marchande itinérante" (cf. comm. 1488 A). La métaphore est transparente : les marchandes voyagent souvent ensemble et parlent beaucoup, de façon bruyante, pendant leurs déplacements en bateau ou en camionnette. De même, les oiseaux [madō sara] se déplacent en groupe et chantent tous en même temps : "Se toujou pa bann yo mache [...] Yo tout ap rele ansanm tankou machann abò batiman osinon nan kamyon k ap plede pale anpil" (Nelson 1979 : 1 ; orthographe officielle).

### 1917 Zwazo palmis (*Dulus dominicus*)

A. La variante la plus citée signifie mot à mot "oiseau du/à palmiste". L'autre variante [ésklav/èsklav 4] a pour étymon le terme "esclave" : elle n'apparaît que dans une aire relativement restreinte (pts 2, 4, 5, 7). Nelson (1979 : 2) mentionne les deux formes, "zouzou palmis" et "esklav", mais ne leur donne pas d'équivalent français.

L'emploi du composé s'explique par les habitudes de l'oiseau : on le trouve souvent dans les endroits où il y a des palmistes ou palmiers royaux (*Roystonea regia*), arbres dont il consomme les graines et où il construit son nid.

L'autre désignation, métaphorique, est moins claire : elle s'explique peut-être par la couleur du plumage du dos (gris), ou par le fait que le nid comporte différents petits compartiments, chaque famille nichant dans un compartiment (allusion aux conditions de vie des esclaves ?).

B. Aucune question n'a été prévue dans le questionnaire de l'ALHa pour obtenir les différents noms créoles correspondants au mot "oiseau". Fort heureusement, cet oubli regrettable se trouve compensé par les données de la présente carte et de quelques autres. L'étymon est le terme "oiseau". Au plan phonétique, nous remarquons surtout les faits suivants :

1) ± PROS. En cas de prosthèse, variabilité des éléments prosthétiques [z-/j-/l-] (cf. carte et notice 3 ; voir également carte 1921, pt. 17). Le réun. n'offre, semble-t-il, que des emplois comportant une prosthèse : "zózó" (RC 1974 : 278). Le créole colonial de Saint-Domingue offrait une variante "zozo" ; Ducœurjoly (1802 : 336) ne cite du reste que cette seule forme qui n'est plus employée de nos jours : les données de l'ALHa n'en fournissent pas de trace ; et ni Valdman *et al.* 1981, ni Peleman 1978 ne la mentionnent.

2) variation de la première voyelle réalisée ± basse (cf. formes 12A et 12B). Le même fait est attesté en guad. (LMPT) : "zwazo, zwézo, zozyo".

### 1918 Rosiyòl (*Mimus polyglottus* ; merle)

A. La carte est mononyme (étymon "rossignol"). Néologisme par changement de référent.

Phonétique : ± labialisation de la consonne [r] ; variation de la première voyelle [-ó-/-é-] ; ± simplification du groupe [ny].



B. Réun. (RC 1974 : 277) "me:ɾ1" (merle ; *Microscelis Borbonica*). Guad. (MB) "mèl" (merle) ; (LMPT) "mèl/bilbiten" (merle des Antilles).

### 1919 Kwèt-kwèt fran (*Mimocichla plumbea* ; rossignol de montagne)

Seules peuvent être considérées comme des variantes les formes 3, 11, 14, 18, 20. L'origine du mot est onomatopéique (chant particulier qu'émet l'oiseau quand il est surpris par quelqu'un).

[kwat 15, kwat kólèt 15] : mot à mot "kwat à collet" (forme tronquée de [kwèt-kwèt]). Ce composé s'explique par la présence sous le cou de l'oiseau d'un plumage blanc tacheté de noir qui contraste avec le reste du plumage de couleur gris pâle.

[èt wèt 12/è:t wèt 12] : déformation aberrante de [kwèt-kwèt] ?

[pérókèt 18/pṛókèt 18] < perroquet. Néologisme par changement de référent ? Nelson (*op. cit.*) ne mentionne pas le terme, pas plus comme variante de [kwèt-kwèt], que comme nom d'un perroquet (cf. "perroquet noir" : "boustabak" ; "perroquet de terre" : "kolobri fran").

[zwazó-flā 17] < oiseau franc. Cf. le nom "kwèt-kwèt fran" (donné en entrée).

Les formes [tòkò 2] et [kulasòt 8/kólasòt 8] sont probablement citées par erreur (cf. comm. 1936, *Saurothera longirostris*).

### 1920 Kwèt-kwèt nwa (*Turdus swalezi* ; merle)

Les données sont lacunaires. Cela s'explique sans doute par le fait qu'on ne trouve cet oiseau qu'au sommet de certaines montagnes.

Les rares formes citées semblent avoir pour étymon une onomatopée (qui ne correspond d'ailleurs pas au chant de l'animal).

L'oiseau, qui n'existe qu'en Haïti, a le plumage du dos tout noir.

Variantes : [kwèt-kwèt 14/k<sup>w</sup>èt-kwèt 11], [kwèt-kwèt nwa 16] (< noir), [kwèt-kwèt nò 20] (< Nord ?).

### 1921 Mizisyen (*Miadestes genibarbis* ; oiseau musicien)

Les données sont lacunaires : l'oiseau vit au sommet des montagnes.

Plusieurs formes sont données, dont certaines se voient également conférer un autre sens. Elles ont peut-être été mentionnées par erreur.

[lwazó-mizisyē 17] < oiseau musicien. Le chant de cet oiseau est décrit comme très musical (comparaison avec les sons tirés d'une flûte).

[mizisyē 3, 14, 15/muzisyē 18/minisyē 16] : ellipse (< l'oiseau musicien).

[mānāglèz 1] < origine inconnue. Cette variante est isolée.

[kikiliflit 4] < onomatopée. Le prédicat correspondant est [kikiliki]. (cf. not. 4 : "c'est lui qui (fait) [kikiliki]").

[pipirit 2] : un autre sens est attesté (cf. comm. 1922).

[zékólyé 7] : autre sens (*Charadrius wilsonia*).

[kólibri 11] : autre sens (cf. comm. 1926).



### 1922 Pipirit gri (*Tyrannus dominicensis*)

A. La carte est mononyme. L'étymon est inconnu (onomatopée ?). Le même emploi est attestée en guad. Le mot peut donc être considéré comme relevant du vocabulaire des Isles.

B. En notice 16 sont cités les noms de différents oiseaux de la famille des [pipirit]. Nelson (p. 7) classe l'oiseau appelé "tchit-sara" dans la même famille (cf. à cet égard la notice 8).

C. Guad. (MB, LMPT) "pipirit" (*Tyrannus dominicensis*).

### 1923 Zébable (*Tiaris olivacea*)

Curieusement, les données sont parfois lacunaires alors que cet oiseau est l'un des plus communs d'Haïti.

[zèbablé 11, 14, 17, 18/zèbablé 15, zèbab 3] < herbe à blé (?), herbe bleue (?). Néologisme par métaphore. Cet oiseau minuscule est, d'après Nelson (1979 : 9), très utile dans la mesure où il se nourrit des graines de nombreuses mauvaises herbes et où "il ne mange pas les récoltes" ; il fait souvent son nid dans les herbes. Le témoin 15 fournit cependant une information contradictoire (cf. notice).

La variante citée en 20 est isolée ; elle signifie mot à mot "bout de bec".

### 1924 Sisi zèb (*Tiaris bicolor*)

A. Les données sont lacunaires. L'oiseau vit le plus souvent en montagne. Il ressemble beaucoup au *Tiaris olivacea* (cf. comm. 1923) ; de ce fait certaines personnes lui donnent le nom "zèbablé mòn" (Nelson *op. cit.* : 9).

Les variantes :

[flè-zèb 2] < fleur à herbes

[sisi 1\*/sisib 11/ sisi 14/zizi 4] (origine onomatopéique probable ; cf. not. 15) : l'emploi "sisi" est également attesté en guad. Mot du vocabulaire des Isles.

[sisi-zèb 17/zi-zi-zèb 18] litt. "sisi des herbes" : le guad. offre le même emploi. Vocabulaire des Isles.

[zizèl 3] : cette variante isolée pourrait constituer une déformation aberrante (cf. la forme [zizi 4]).

B. Guad. (MB) "sisizèb" (tout petit passereau brun) ; (LMPT) "sisi, sisi-zèb" (très petit oiseau).

### 1925 Zwazo kann (*Ammodramus savannarum*)

Les données sont lacunaires : seuls les témoins des régions périphériques (Nord et Sud) mentionnent une forme (cf. également les lacunes de la carte 1924). L'oiseau est, d'après Nelson (p. 10), très difficile à trouver. Il se cache dans les touffes d'herbes ou dans les plantations de cannes à sucre.

[sis<sup>h</sup>-kân 1] : cette variante isolée s'explique peut-être par le fait que l'oiseau ressemble beaucoup au *Tiaris bicolor* (cf. comm. 1924).



[zwazó-kān 3, 4, 17, 18/zwazó-kan 11/ḵwazó-kān 14] < oiseau à canne. Composé néologique.

[ti kòk 20] < petit coq. Il n'est pas sûr que cette forme constitue une variante (l'oiseau n'a manifestement rien qui rappelle un coq, même petit). RC (communication personnelle) mentionne l'existence du même nom d'oiseau en réun. pour désigner un oiseau qui n'a rien d'un coq dans son apparence.

**1926 Kolobri fran (*Todus subulatus* ; perroquet de terre) ; Kolobri mòn (*Todus augustirostrus* ; chicorette)**

La carte est mononyme : l'étymon est le terme "colibri". Selon LGRLF, le mot, d'origine obscure, ne semble pas provenir du caraïbe des Antilles.

Le mot créole est néologique (par changement de référent). Cf. comm. 1927.

Les formes citées semblent plutôt désigner le "perroquet de terre" qu'on trouve partout en Haïti, alors que la "chicorette" est, d'après Nelson (p. 13), beaucoup moins répandue (on la trouve seulement en montagne). Les deux variétés se ressemblent beaucoup (les oiseaux en question comptent parmi les plus beaux d'Haïti ; de taille minuscule, ils sont utiles dans la mesure où ils se nourrissent d'insectes nuisibles).

Phonétique : variation de la seconde voyelle [-ó-, -ò-, -i-] (nous sommes tentée d'invoquer un phénomène d'harmonie vocalique en ce qui concerne les deux premières variantes) ; ± présence d'une consonne non étymologique en finale [-t, -k].

**1927 Wanga negès fran (*Anthracothorax dominicus* ; colibri)**

A. Plusieurs types de formes sont mentionnés :

- [wāga-nègès/waga-nègès/wāga-nègè/wōga-nègès/ōga-nègès] mot à mot "ouanga de négresse". Le terme [wāga] a le sens "charme magique" (cf. comm. 1360). La métaphore s'explique par l'emploi de l'oiseau dans la confection de charmes employés par les femmes (cf. not. 6). Faine (éd. 1974 : 321) apporte la précision suivante : "Le corps de cet oiseau desséché au soleil et pulvérisé serait un philtre d'amour, un "ouanga" auquel le cœur le plus endurci ne saurait résister".

- [zwazó-wāga 18/zwazó-ḡga 19/zwazó-<sup>w</sup>āga 19/wazó-āga 19] mot à mot "oiseau à ouanga". Ces variantes ne sont employées que dans l'extrême Sud-Ouest.

- [ti-māga 20] "petit ouanga" ? : cette forme isolée constitue peut-être une variante construite à partir du mot [wāga]. Déformation aberrante ?

- [kólóbrit-dāsé 4] < colibri. Cf. comm. 1926.

- [susafilè 11, 15] < suce à fleurs. Autre référent (*Mellisuga minima*). Erreur des témoins ?

B. Le "colibri" ou "oiseau-mouche" est très commun en Haïti ; on le trouve même dans les villes. Il se nourrit du suc des fleurs.

C. Guad. (MB) ? ; (LMPT) "foufou, falwòz, falvét, gabriyèl-difé" (colibri ; *Orthorhynchus cericotes*).